

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1023 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Marche annulée à Lubumbashi

(Lire en page 12)

Le complot contre Moïse Katumbi enfin dévoilé



FARDC

Liste des officiers supérieurs promus ou maintenus

(Lire en page 3)

Affaire Malonda, Minaku, Sakata

(Lire en page 12)

La police étouffe la marche du CLC

Déclaration de la fin de la marche pacifique du 19 juillet 2020

Lois sataniques

(Lire en page 2)

Minaku et Sakata tentent de séduire le cardinal Ambongo



Lois sataniques

Minaku et Sakata tentent de séduire le cardinal Ambongo

La désignation des animateurs de la CENI ainsi que les propositions de lois dites Minaku-Sakata étaient, samedi, au centre des échanges entre l'Archevêque de Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo Besungu, et les auteurs de ces trois propositions des lois.

A l'issue de ces échanges qui ont eu lieu à l'archevêché de Kinshasa, dans la commune de Limete, Aubin Minaku et Gary Sakata ont indiqué que cette rencontre entre dans le cadre d'un débat citoyen, à se poursuivre dans les prochains jours avec les magistrats.

On sait que le débat sur ces

propositions de lois avait été suspendu à l'Assemblée nationale, les auteurs ayant estimé nécessaire, en raison de la désapprobation générale, de procéder à une campagne d'explication auprès de la population et des autres couches de la nation. Une entreprise difficile quant on retient que, pour pertinentes qu'elles pourraient être, ces propositions trébuchent devant l'impératif de l'opportunité. Pourquoi seulement maintenant ? Pourquoi ça doit provenir de ceux qui s'étaient confortés dans cette situation pendant plus d'une décennie ? Pourquoi seulement au moment où la magis-

trature retrouve son prestige avec le procès dit des 100 jours ?

Des interrogations auxquelles les chantres de ces « lois sataniques » ne sauraient apporter une réponse satisfaisante. Eux qui auraient du modifier les choses au moment où ils avaient le pouvoir conséquent.

Pour rappel, les trois propositions des députés Aubin Miau et de son collègue Gary Sakata, relatives à la réforme judiciaire, ont suscité une vive protestation. De la population, qui ont marché pour leur retrait.

LR

Tshopo

Deux ministres provinciaux révoqués pour manquement grave

Le gouverneur de la province de la Tshopo Louis-Marie Walle Lufungula a révoqué vendredi 17 juillet deux ministres provinciaux.

Il s'agit du ministre provincial du Plan et son collègue chargé de l'Agriculture, pêche et élevage. L'arrêté relatif à cet acte a été lu sur les antennes de la RTNC/Tshopo par le porte-parole du gouverneur de province.

Les ministres provinciaux Patrick Makalamba et Walter Ngendja, respectivement en charge du Plan et de l'Agriculture ne font plus partie du gouvernement Walle Lufungula.

L'arrêté relatif à leur révocation stipule qu'ils sont coupables de manquements graves à leurs obligations.

L'un des deux ministres révoqués déclare qu'il « s'attendait à partir d'un moment à l'autre puisque le gouvernement dont ils font partie est déjà démissionnaire ». Une démission, selon lui, consa-

crée par la motion de censure votée par l'assemblée provinciale et la mise en accusation du gouverneur de province et deux de ses ministres.

Patrick Matata Makalamba pense que sa position prise au lendemain du vote de cette motion lors du conseil des ministres en vue de son évaluation serait à l'origine de cette révocation. En effet, il dit avoir déclaré au cours de ce conseil qu'après avoir perdu la majorité à l'assemblée provinciale, il fallait en tirer les conséquences.

« Tirer les conséquences, c'est aller dans deux sens. Premièrement soit on se rabaisse, on cherche les députés, on retrouve cette confiance pour gérer soit alors on ne peut pas retrouver cette confiance, on quitte librement au lieu de diviser les enfants de la Tshopo au tour des productions qui ne sont pas productives », a expliqué Patrick Makalamba.

RO/LR

Education : trois syndicats jugent impossible la reprise des cours le 21 juillet

Les organisations syndicales du secteur de l'enseignement, tous les paramètres sécuritaires et techniques ne sont pas réunis pour reprendre l'école arrêtée dans le cadre de la riposte à la pandémie à coronavirus ? telle qu'a été annoncée par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga.

Les secrétaires généraux de ces trois syndicats, Augustin Tumba (Féneco/UNTC), Cécile Tshiyombo (Syeco) et Valéry Sumpi (CSC-Enseignement) ont dit trouver « impossible cette reprise des cours à travers la République pendant cette période sombre que le pays est en train de traverser, en dépit des mesures barrières mises sur pied par l'Etat congolais afin de protéger les enfants (élèves) ainsi que leurs enseignants ».

Ces syndicats jugent également injuste la mise à l'écart du secteur privé (écoles privées) par l'Etat

19 et la reprise des cours annoncée pour le 21 juillet 2020 par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga.

dans son programme de distribution des matériels de protection contre cette pandémie. « Ce n'est pas normal d'oublier le secteur privé, car ce secteur a beaucoup aidé l'Etat congolais. Il mérite les mêmes avantages de sécurité que le secteur public », a souligné Valéry Sumpi.

Parlant du Guide syndical contre le coronavirus, les syndicats des enseignants de la RDC ont expliqué que celui-ci est un petit livre à distribuer à tous les enseignants, qui relève les conseils et les mesures qu'il faut prendre pour éviter la contamination ainsi que la propagation de la maladie. Il vise, selon eux, à permettre à tous les enseignants du pays de suivre attentivement

les deux points essentiels soulevés lors de cette conférence de presse ont été la présentation du guide syndical contre la covid-

COVID-19

Les modalités pratiques de la levée de l'état d'urgence débattues en Conseil des ministres

Le chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi a présidé la 40ème réunion du Conseil des Ministre par visioconférence, ce vendredi 17 juillet 2020 à la cité de l'Union africaine à Kinshasa.

Après le communiqué du porte-parole du gouvernement de ce jeudi 16 juillet sur la levée dès ce mardi de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national, les membres du Gouvernement ont examiné les modalités pratiques relatives à cette levée décrétée pour lutter contre la Covid-19.

Selon une communication de la Présidence, le ministre de la Santé publique, complété par le Coordonnateur du secrétariat technique de la riposte contre la Covid-19, a exposé sur l'évolution de la situation de la pandémie de la Covid-19 en RDC.

Le vice-Premier ministre et ministre du Plan, a quant à lui planché sur la question relative

à la nomination du coordonnateur de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE-RDC).

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières, et celui de la Défense nationale, ont tablé respectivement sur l'état et l'administration du territoire, et la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire national.

Rappelons que le Premier Ministre, Ilunga Ilunkamba, avait présidé ce jeudi à l'immeuble du Gouvernement, une séance de travail avec tous les membres du Comité Multisectoriel de riposte contre la COVID-19 où il avait déjà été question d'envisager des mesures idoines en prévision de la fin prochaine de l'état d'Urgence Sanitaire.

MEDIA CONGO PRESS / LR

Construction du funérarium de Kinshasa

Plus de deuil dans des salles dans la capitale

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a procédé samedi à la pose de la première pierre pour la construction du premier funérarium moderne de Kinshasa dans l'enceinte de l'Hôpital général de référence de Kinshasa (ex : Mama Yemo).

Le chef de l'exécutif provincial de Kinshasa a loué les efforts fournis par l'Administrateur gestionnaire de l'Hôpital général de Kinshasa et son équipe dans l'accomplissement de la vision « Kinshasa-Bopeto » en général et en particulier permettre aux Kinois d'avoir un bel espace pour rendre les derniers hommages aux personnes qui leurs ont été chères.

Il a aussi profité de cette opportunité, pour inviter la population kinoise au respect des mesures prises par les autorités dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19, consistant à amener les dépouilles directement de la morgue au cimetière.

Pour sa part, l'Administrateur gestionnaire de la morgue centrale

de Kinshasa, Jospin Mbaka, a remercié le chef de l'exécutif provincial pour le choix porté à sa modeste personne et pour avoir aussi accepté de rehausser de sa présence cette cérémonie en vue de matérialiser ce projet.

Selon Jospin Mbaka, ce funérarium moderne d'une surface de 320 m2 aura une capacité d'accueil d'environ 200 places assises et devra servir aux Kinois d'un espace digne pour rendre les derniers hommages aux personnes qui leurs ont été chères sur cette terre des hommes.

Cette œuvre, une fois achevée rentrera parmi les réalisations que prévoit le programme d'action de l'exécutif provincial pour la modernisation de la ville de Kinshasa à travers la vision « Kinshasa-Bopeto », a-t-il dit.

Le gouverneur Gentiny Ngobila était accompagné du vice-gouverneur Néron Mbungu Mbungu, les membres de l'exécutif provincial, de l'Assemblée provinciale et les membres de son cabinet.ACP

Bulletin épidémiologique

8.403 cas confirmés !

Dans son bulletin du samedi 18 juillet 2020, le secrétaire technique du comité multisectoriel de la riposte contre la covid-19 indique que 79 nouveaux cas de la pandémie ont été confirmés en République Démocratique du Congo.

Sur les 79 nouveaux cas, 63 sont de la ville de Kinshasa, 12 du Nord-Kivu et 4 de l'Ituri. Le cumul de cas depuis le début de cette épidémie est de 8.403 cas dont 8.402 confirmés et 1 probable.

D'après le même bulletin, 22 nouveaux malades sont sortis guéris des centres de traitement de covid-19. Par ailleurs, le cumul de guérison passe à 4.335 cas.

Il sied de préciser qu'un nouveau cas de décès a été enregistré en RDC. Ainsi, le cumul de décès passe à 194 cas dont 193 confirmés et 1 probable.

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
0999077909
Jacques Famba
Secrétaire de rédaction
Beni Joel Dinganga
technique
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

FARDC

Liste des officiers supérieurs promus ou maintenus

Les États-Unis saluent l'éjection de John Numbi

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi a signé vendredi 17 juillet 2020 une série d'ordonnances portant mise en place au sein des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC).

Cette mise en place touche aussi bien les forces terrestres, navales, aériennes que la maison militaire du Chef de l'État. Elle concerne également les officiers généraux devant diriger les zones de défense. Le Commandant suprême des FARDC nomme aussi les officiers généraux à la tête de la Chancellerie des Ordres nationaux, du Service national ainsi que le Service d'information et de communication des FARDC. En effet, le Chef de l'État, Félix Tshisekedi, a procédé à des nouvelles nominations des officiers de l'armée. La série d'ordonnances a été lue ce vendredi 17 juillet à la Radio télévision nationale congolaise (RTNC). Le général Sukabwe Asinda Fall est nommé chef d'état-major de la force terrestre.

À la force navale, le Chef de l'État a nommé le vice-amiral Jean-Marie Valentin Matalinguma comme chef d'État-major de la force marine congolaise. Pour sa part, le général Diasuka René est nommé par le Chef de l'État comme le nouveau chef d'État-major de la force aérienne.

Le lieutenant général Wabasira Obed est nommé sous-chef d'État-major en charge des opérations.

Le général Mandiangu Mbala Michel remplace officiellement le feu Delphin Kahimbi au poste de sous-Chef d'État-major en charge des renseignements.

Il sied de signaler que le Général d'armée Amisi Kumba est nommé au poste d'inspecteur général des FARDC. Il remplace à ce poste, le général John Numbi. La maison militaire du Chef de l'État sera désormais dirigée par Le Général Franck Buamunda Tunda.

L'ordonnance présidentielle nomme le Général Fall Sikabwe Sinda à la tête des Forces terrestres en qualité de nouveau chef d'État-major. Les Forces aériennes seront, elles, désormais dirigées par le Général major Maurice-René Diasuka Diakana. Le vice-Amiral Jean-Marie Linguma Matalinguma est le nouveau Chef des Forces navales.

Les zones de défense seront commandées par de nouveaux officiers généraux. La première zone de défense sera désormais commandée par le Lieutenant-général Johnny Nkashama Luboya. Il sera secondé respectivement par le Gé-

néral major Christian Ndaywel (aux opérations et renseignements) et par le Général de brigade Dieudonné Kiamasa (administration et logistique). Le Général major Mpuza Ngomba est promu chef d'état-major de la première zone de défense.

La deuxième zone de défense sera commandée par le Lieutenant-général Pacifique Masunzu. Ses deux adjoints sont le Général Jacques Ishalingoza (opérations et renseignement) et par Freddy Kalume (administration et logistique).

Le nouveau commandant de la troisième zone est le Lieutenant-général Philémon Yav. Le Général de brigade Innocent Gahizi est nommé Chef d'état-major de la troisième zone de défense.

Le Général major Léon-Richard Kasonga Tshibangu est maintenu commandant du Service d'information et communication. Ses adjoints sont le Général de brigade Sylvain Ekenge (opérations et renseignements) et le Colonel Jean-Daniel Batabombi (administration et logistique). Le lieutenant général major André Matutezulua est promu chancelier des ordres nationaux.

Le Général de brigade Jean-Pierre Kasongo Kabwik est maintenu commandant du Service national. En outre, le Commandant suprême des FARDC Félix Antoine Tshisekedi a nommé le Général Ilunga Kampete en qualité de chef du centre d'entraînement de Kitona dans le Kongo Central. Cette mise en place est intervenue une semaine après la réunion du Haut Commandement Militaire présidée par le Président de la République et Commandant Suprême des FARDC, rappelle-t-on.

Il sied de souligner que dans ces nouvelles nominations, Amisi Kumba Alias Tango Four remplace le général John Numbi au poste d'inspecteur général des FARDC.

La réaction des USA

Les nouvelles mises en place au sein de l'armée n'ont pas laissées indifférentes le pouvoir américain, notamment celui du général Gabriel Amisi NKumba, nommé inspecteur général de l'armée congolaise à la place de John Numbi, tous deux sous sanctions américaines. En réaction, les États-Unis saluent le départ de John Numbi sur qui pèsent les sanctions américaines « pour des cas de violations des droits de l'homme commis dans l'exercice de son métier ».

« Nous nous félicitons que le général John Numbi, sanctionné par les États-Unis, ne soit plus à son poste. Les États-Unis soutiennent l'engagement du Président Tshisekedi à améliorer les droits de l'homme et professionnaliser les forces armées congolaises », a écrit Tibor Nagy, Secrétaire d'État adjoint américain aux affaires africaines, sur son compte Twitter.

Via Twitter, Tibor Nagy, secrétaire d'État adjoint américain aux Affaires africaines, déclare que son pays soutient l'engagement du président de la République Démocratique du Congo à professionnaliser l'armée. Il affirme, par ailleurs, que les États-Unis soutiennent l'engagement du président Tshisekedi à améliorer les droits de l'homme et à professionnaliser les forces armées congolaises.

« Nous nous félicitons que le général John Numbi, sanctionné par les États-Unis, ne soit plus à son poste. Les États-Unis soutiennent l'engagement du président Tshisekedi à améliorer les droits de l'homme et à professionnaliser les forces armées congolaises », a indiqué Tibor Nagy. « Nous nous félicitons que le général Sanctionné par U.S. John Numbi n'est plus dans son poste. Les États-Unis appuient l'engagement du président Tshisekedi à améliorer les droits de l'homme et à professionnaliser les forces armées congolaises. » Idem pour l'ancien envoyé spécial du président américain dans la région des Grands lacs, J.Peter Pham, qui a félicité Félix Tshisekedi pour le progrès continu du programme de la réforme en RDC. « Les USA soutiennent les aspirations du peuple congolais à la démocratie et à l'État de droit, » a-t-il indiqué.

Le pays de l'oncle Sam promet de ce fait de soutenir le Président de la République Félix Tshisekedi à matérialiser sa volonté, celle de voir « une armée professionnelle au service de la nation ».

Pour sa part, Peter Pham renchérit, « j'ajoute mes félicitations à celles du secrétaire d'État adjoint américain pour le Président Félix Tshisekedi sur le progrès continu du programme de réforme en RDC ».

Pour cet ancien envoyé spécial des USA dans la région des grands lacs, qui a toujours demandé à Tshisekedi de mettre de côté tous les généraux sous sanctions américaines, notamment John Numbi et Amisi Kumba Tango Four, son pays soutient les aspirations du peuple congolais à la démocratie et

à l'État de droit.

Liste des officiers supérieurs promus, maintenus ou affectés

Ainsi donc, le président de la République et commandant suprême des FARDC, Félix Tshisekedi, a procédé ce vendredi 17 juillet 2020 à la mise en place au sein de l'armée congolaise.

Par une série d'ordonnances lue à la télévision publique, le président Félix Tshisekedi a nommé comme suit :

Gabriel Amisi Kumba dit « tango four » promu « général d'armée » et nommé inspecteur général de l'armée, à la place de John Numbi, qui n'a plus de fonction officielle au sein des FARDC.

Il était jusque-là chef d'état-major général adjoint chargé des opérations et renseignements. Son adjoint, le Lieutenant général Yav Kabey Jean Claude prends directement sa place.

Les généraux Muhindo Akili Charles et Kasereka Sindani Étienne sont nommés respectivement inspecteurs généraux adjoints de l'armée.

Mandiangu Mbala Michel remplace le feu Delphin Kahimbi au poste de sous - Chef d'État - major en charge des renseignements.

Kahungu Yankole Isidore nommé secrétaire général à La Défense.

Le Général Ntumba Franck nommé chef de la maison militaire du chef de l'État.

Le Général Matutezu Lewa André est nommé chancelier de l'ordre national des héros nationaux.

Il y a eu aussi des nominations des Officiers Généraux Militaires des FARDC :

Nominations dans les zones de défense

1ère zone : Le Lieutenant-général Luboya Nkanshama Johny nommé commandant de la première zone de défense.

- Mao Christian Ndaywel et Dieudonné Kyamasa nommés adjoints.

- Mpuza Ngoma nommé chef d'État major de la zone de défense.

2ème zone : Le Lieutenant général Pacifique Masunzu nommé commandant de la deuxième zone de défense.

- Ishalingonza Nduru Jacques et Freddy Kalume nommés adjoint

- Kaheraya Marcel nommé chef d'État major

3ème zone : Lieutenant Gnl Yav Irung Philémon

Nominations dans les forces de défense :

Force terrestre : le Général de brigade Sukabwe Asinda Fall nommé chef d'état - major de la force terrestre.

Aérienne : le général de brigade Diasuka René nommé chef d'état-major de la force aérienne.

Navale: Le vice - amiral Jean -Marie Valentin Matalinguma nommé chef d'état-major de la force navale.

Le général - major Léon Richard Kasonga Tshibangu reste commandant du service de communication et porte-parole des FARDC.

- Ekenge Sylvain nommé adjoint en charge des OPS et Renseignements.

- Colonel Jean-Daniel Batabanza pour l'administration.

Le général Albert Massy Bamba nommé commandant du corps chargé de la sécurisation des parcs nationaux et réserves apparentées.

- Kitenge Amisi nommé adjoint en charge des OPS et renseignements

- Kisuki Benoît (Civil) en charge de l'administration

Le général Ngoy Kazimoto Juvenal nommé commandant de la « Base logistique centrale » de l'armée

- le général Muyunyi Malele Maxyme : commandant de la base aérienne des FARDC

- Contre-amiral Ruvunangiza BM commandant de la base logistique navale

Le général Assumani Isakumba nommé commandant du corps logistique des FARDC.

- Ngoma Monique commandant du corps de santé militaire

- Kikobya Sambili Denis nommé Commandant de l'hôpital militaire central

- Mbuyu Marcel nommé Commandant du corps de génie militaire

Le général Deogratias Lukwebo reste commandant du corps des troupes de transmission des FARDC.

Le Président de la République, Félix Tshisekedi, a aussi nommé le général Ngoy Kilubi Bob, qui remplace Charles Akili Mundos au Commandement de la 33è région militaire (Sud - Kivu et Maniema).

- le général Kapinga Mwamza, Commandant 34è RM Est (Nord - Kivu).

Ont également été nommés, les généraux:

- Marcel Mbangu, Commandant 21è RM (Kasai - Oriental)

- Nguyanga Smith commandant de la 22è RM (Haut - Katanga)

- général Benjamin Kazadi, Commandant de la 31è RM (Tshopo)

- Luyambi Madilu Stany, Commandant 32è RM (Ituri).

Le général - major Padiri Jonas nommé commandant de la 11è région militaire (Kwilu)

- Le général - major Nshimba Antoine David commandant de la 12è région militaire (Kongo Central)

- Michel Mandani Shora commandant de la 13è région militaire (Équateur).

Louis-Paul Eyenga

Justice

Félix Tshisekedi nomme trois nouveaux membres à la Cour Constitutionnelle

C'est dans une ordonnance lue vendredi soir à la RTNC, le président de la République Félix Tshisekedi a nommé trois nouveaux membres à la Cour constitutionnelle. « Il s'agit de : Dieudonné Kaluba Dibwa, Kalume Yasengo, et Kamulete Badibanga. ACTUALITE.CD rappelle que Dieudonné Kaluba Dibwa était parmi les avocats de l'Etat dans le procès Kamerhe et consorts. Il est également professeur de droit à l'Unikin, avocat à la cour de cassation et à la Cour pénale internationale.

Démission de Célestin Tunda, condamnation des actes des violences au cours de la marche de jeudi 9 juillet, confusion à la Cour constitutionnelle...autant des sujets évoqués dans la presse en ce début de semaine.

Toutes les nominations faites le 17 juillet l'ont été sur proposition du conseil supérieur de la magistrature », a dit à Top Congo le président intérimaire du conseil supérieur de la magistrature, Jean-Pierre Mokolo, qui atteste qu'il y a plus de 12 procès verbaux l'attestant.

Une précision qui arrive

alors que des commentaires font état de nominations sans que le conseil n'ait été consulté.

Véritables réaménagements dans la magistrature

Réuni plusieurs fois à la cour constitutionnelle, le bureau du conseil supérieur de la magistrature (1er président haute cour militaire, auditeur général FARDC, 1er président conseil d'état, PG conseil d'état, 1er Président cour de cassation, PG cour de cassation, président CC, PG CC), a décidé d'élever en bloc tous les magistrats.

« Tous les magistrats engagés avant ou en 1991 sont passés au grade supérieur de 1er président ou procureur général », précise Jean-Pierre Mokolo, qui est aussi procureur près la cour constitutionnelle.

Tous les autres magistrats engagés avant ou en 1996 de président de cour d'appel ou avocat général, « ont donc connu les mêmes promotions... ».

Toute la magistrature a été concernée sauf les parquets de haute instance et les tribunaux de haute instance, ce

qui est une première en RDC, « pour éviter que des magistrats récemment recrutés ne se retrouvent à un grade supérieur à d'autres recrutés plus tôt.

Une dame à la Cour constitutionnelle

Ces nominations ont vu pour la première fois une dame faire son entrée à la cour constitutionnelle. Conseillère à la cour suprême depuis 2011, après un passage depuis 2018 au conseil d'état, Alphonsine Kalume entre aujourd'hui à la haute cour. Elle fait son entrée avec 2 autres juges, le professeur à l'UNIKIN, Dieudonné Kaluba, avocat à la cour de cassation, et un conseiller à la cour de cassation, Kamulete Jusque-là juges de la cour constitutionnelle pour un mandat de 9 ans, les juges Kilomba et Bubulu ont été élevés en promotion. Ils font partie des 4 présidents de la cour de cassation.

A rappeler qu'une confusion à la Cour constitutionnelle et, guerre de succession à la Cour de cassation avait prévalu ces derniers En effet, alors que la Justice reprend ses lettres de noblesse, avec la démission de Célestin Tunda ya Kasende, après



Dieudonné Kaluba Dibwa, nouveau membre à la Cour constitutionnelle.

avoir déposé sa démission en tant que Vice-Premier ministre, ministre en charge de la Justice et Garde des sceaux le samedi 11 juillet 2020, l'instabilité semble gagner les plus hautes instances judiciaires. A la Cour constitutionnelle, le sort de son président, Benoît Lwamba Bintu, retenu en Belgique pour raisons de santé, est entouré d'un grand mystère. A la Cour de cassation, la mort de son premier président, Dominique Ntambwe a plongé la Cour dans une rude bataille de succession.

Patiemment mais surtout intelligemment, le président Félix Tshisekedi s'est imposé comme seul maître à bord sur l'échiquier institutionnel de la RDC en admettant la démission de Tunda ya Kasende et a consolidé son autorité en procédant à ces nouvelles nominations C'est aussi un message clair envoyé à ses partenaires du FCC qui savent désormais que Tshisekedi peut à tout moment faire usage du gros bâton, lorsque l'équilibre des institutions est mis à mal.

Louis-Paul Eyenga

Procès M'zee Kabila: 5 personnes libérées, Eddy Kapend reste en prison

Le Chef de l'Etat Antoine-Félix Tshisekedi, à l'occasion du 60ème anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo, avait accordé une mesure de grâce aux condamnés du procès sur l'assassinat de feu le président Laurent-Désiré Kabila. Cette décision du chef de l'état a été exécutée ce mercredi 16 juillet 2020. Dans ce lot, ceux qui étaient condamnés à 20 ans de servitude pénale principale, ont donc été libérés dès ce mercredi vers 18h00'. Eddy Kapend reste en prison, contrairement aux rumeurs; mais sa peine a été commuée de la servitude pénale à perpétuité.

Parmi eux, il y a: le Capitaine Maurice Kolokota, le Lieutenant Kot Diur, le Lieutenant Jean-Claude Kimuanga, le Lieutenant Meschak Luhungu et l'Adjudant Jean-Jacques Kapia. Ceux qui ont été condamnés à mort, notamment le colonel Eddy Kapend, ancien chef de camp du président assassiné, Constantin Nono Lutula, ancien conseiller spécial en matière de sécurité, Leta Mangasa, ancien administrateur général de l'Agence nationale de

renseignements (ANR), ont vu leur peine de mort commuée à la servitude pénale à perpétuité ou prison à vie.

Quant à ceux qui étaient condamnés à la prison à vie notamment le capitaine Emmanuel Ndongo Kayilu, commandant du peloton qui avait exécuté dix Libanais à Kibomango sur ordre du général Yav Naweji, ces derniers ont vu leur peine commuée à 20 ans de servitude pénale principale. Cette peine va probablement prendre fin à janvier 2021. Rappelons que plusieurs détenus de ce procès sont décédés en prison. Sur les 28 qui croupissaient encore en prison, 5 ayant été libérés suite à la grâce présidentielle, il en reste maintenant 23.

Qui est Eddy Kapend?

Originaire du Sud- Katanga, il serait un cousin éloigné du feu président Laurent-Désiré Kabila. Diplômé d'une licence en philosophie et en droit de l' Université de Lubumbashi, il sert dans l'administration sous le régime de Mobutu Sese Seko. Formé militairement en Angola au sein des Tigres Katangais, il se rapproche de l'



union des fédéralistes et des républicains indépendants dans les années 1990. Relais de l'influence de l'Angola en RDC, il exfiltre le président Kabila pendant l'attaque rwandaise sur Kinshasa en août 1998 et gagne sa confiance. Il remplace Joseph Kabila, fils de Laurent-Désiré Kabila, au poste de chef de l'armée congolaise le 20 octobre 1998, après que celui-ci a brièvement remplacé Célestin Kifwa. Il devient quelques mois plus tard aide du camp du président.

Le 16 janvier 2001, Eddy Kapend découvre Laurent-Désiré Kabila assassiné par Rashidi Mizele, son garde du corps. Ce dernier est immédiatement abattu par les soldats de garde. Avec le général Yav

Naweji Jean, le colonel Kapend travaille à l'ascension de Joseph Kabila comme successeur de son père. Le 24 février, il est arrêté et mis au secret. Une enquête est ouverte pour déterminer l'implication d'Eddy Kapend dans l'assassinat: il est accusé d'avoir tué le meurtrier, dissimulé l'arme du crime et manœuvré pour prendre le pouvoir.

D'après Kapend, le meurtrier se serait suicidé et il accuse son accusateur, le procureur militaire et colonel Charles Alamba. Il est condamné à mort à l'issue de son procès, sentence non encore exécutée. En conséquence, les appels à sa libération se multiplient mais aucun n'a abouti. Le colonel Eddy Kapend,

aide du camp de Kabila père et principal condamné à la peine capitale dans cette affaire, a pourtant toujours clamé son innocence. Mais jamais le nom de cet homme qui emprisonné à Makala depuis près de dix-huit ans ni ceux de ses compagnons de fortune n'ont été repris sur les listes des amnistiés ou des graciés. Le président Joseph Kabila avait annoncé le 29 décembre lors de ses probables derniers vœux de fin d'année à la nation, avait annoncé plusieurs libération dans le cadre de la grâce présidentielle. « À la veille du jour de l'an, j'ai instruit le ministre de la Justice de mettre en exécution les mesures de grâce que j'ai prises en faveur de certaines catégories de prisonniers », avait déclaré le chef de l'Etat sortant, sans donner plus d'indications sur les possibles bénéficiaires de cette disposition. « Les condamnés dans le procès de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila [père et prédécesseur de Joseph Kabila, tué le 16 janvier 2001, ndlr] ne sont pas concernés », avait révélé le lundi 31 décembre Alexis Thambwe Mwamba, qui s'appête à rendre publics les arrêtés d'application de la grâce présidentielle.

Politico.cd/LR

Transafrrique

Pont Route-Rail et Port en eaux profondes, des jumeaux !



Le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi a informé vendredi l'équipe gouvernementale, lors de la 40ème réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue, en début d'après-midi, à la cité de l'Union Africaine, que le projet Pont-Route-Rail devant relier la RDC au Congo/Brazzaville, devra impérativement intégrer les travaux du Port en eaux profondes de Banana et qui devraient s'exécuter concomitamment.

Pour ce qui est du projet Pont-Route-Rail, avec son volet de voie ferrée vers Ilebo, le Chef de l'Etat a pu souligner l'innovation apportée dans le sens de la prise en compte obligatoire de la réalisation du Port en eaux profondes en RDC.

D'après lui, les candidats qui seront

retenus pour la réalisation du projet seront tenus de s'astreindre à cette décision.

Comme l'on peut bien s'en rendre compte, ce projet qui piétinait encore du fait que les intérêts économiques de la RDC, partant de la province du Kongo à travers son port central, était menacé de l'avis des notables de cette province, va se développer le plus vite

Pour rappel, ces notables avaient suggéré au Chef de l'Etat, de construire d'abord le port en eaux profondes de Banana, avant d'avancer sur le projet pont Route- Rail entre les deux capitales les plus proches au monde. La position du Président de la République coupe donc court à toutes les spéculations et rumeurs. LR/ACP

Dans la suite du procès des 100 jours

Une leçon sur la passation des marchés publics

Le président de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), Claudien Mulimilwa a, à l'occasion d'une session de formation initiée à l'intention des partenaires de l'ARMP notamment les acteurs du secteur privé, encouragé les congolais à concourir au processus de passation des marchés publics, afin de participer au contrôle des dépenses de l'Etat, a appris samedi l'ACP de cet établissement public.

Selon Mulimilwa, le but poursuivi par cette formation était de rassurer et faire comprendre aux partenaires privés que les marchés publics en République démocratique du Congo (RDC) se passent en toute transparence, et ce, à travers une structure appropriée qu'est l'ARMP.

« Tout congolais doit se rendre compte

que les marchés publics représentent plus ou moins 60 % des dépenses de l'Etat, et que chaque congolais doit se sentir concerné par cette question. J'en appelle à tout congolais de se familiariser avec la loi relative aux marchés publics, de visiter le site de l'ARMP, afin de se rendre compte réellement de ce qui se fait », a déclaré Claudien Mulimilwa.

Il a souligné que le domaine des marchés publics en RDC n'est pas l'apanage des étrangers, précisant que tout congolais disposant d'une société établie au pays peut participer au processus des marchés publics, avant de saluer les congolais qui s'organisent pour fournir des services aux établissements publics en citant en exemple des artistes, des architectes, des ingénieurs. ACP/LR

Affaires foncières

L'heure est à la maximisation des droits dus au Trésor

Le conseil des ministres a adopté vendredi la proposition du ministre des Affaires foncières, Aimé Molendo Sakombi, consistant à la constitution d'un compte centralisateur dans une banque pour les opérations hypothécaires.

L'objectif est de mener une lutte sans merci contre la fraude et le détournement des droits dus au Trésor dans les opérations hypothécaires, notamment en ce qui concerne les droits proportionnels d'enregistrement.

Cette solution part du constat fait par

le Ministre selon lequel la plupart des structures bancaires et financières réalisent des opérations de prêts hypothécaires sans procéder à leur inscription auprès des circonscriptions foncières. Elles ne s'acquittent donc pas correctement de leurs obligations de déclarer les droits y relatifs.

Cette proposition, soutenue par l'ensemble des participants en raison de son inscription dans la droite ligne de la vision du Chef de l'Etat de maximisation des recettes de l'Etat et de la lutte contre la fraude, a été adoptée. ACP

La saga se poursuit

L'ASSECCAF décide d'arrêter l'achat des produits agricoles d'exportation à l'Est du pays

L'Association des exportateurs agricoles de cacao, café et autres produits agricoles (ASSECCAF), a décidé d'arrêter avec l'achat de ces produits précités à la suite du protocole d'accord signé entre l'Office national des produits agricoles du Congo (ONAPAC) et l'Office congolais de contrôle (OCC) qui ne favorise pas les producteurs.

A en croire le président de cette association F, Meshack Kiponwa, à partir du 20 juillet 2020, les achats seront suspendus sur tout le rayon de la ville de Beni, en attendant que le gouvernement trouve une solution durable à ce problème.

Cette décision, a-t-il fait savoir, a

été prise aux termes de l'assemblée générale extraordinaire de l'ASSECCAF tenue récemment dans la ville de Butembo.

Au cours de laquelle, les exportateurs ont constaté que les charges des producteurs deviennent de plus en plus exorbitantes. Kiponwa a laissé entendre que l'ASSECCAF s'est assignée comme objectif de contribuer au respect des dispositions contenues dans la loi agricole et afin d'éviter les charges supplémentaires aux agriculteurs, car, a-t-il dit ces charges sur les produits exportés sont supportées par les producteurs, ajoutant que ces charges exorbitantes sont à la base des fraudes constatées à l'Est du pays. ACP

La saga se poursuit

Plus d'intrants au laboratoire de Covid-19 à Lubumbashi

Depuis une semaine, le laboratoire de Covid-19 de Lubumbashi n'est pas en mesure de faire le dépistage à grande échelle à cause de la rupture des stocks des intrants, renseigne le ministre provincial de la Santé. D'après Joseph Sambi Bulanda, cette situation est générale à travers le pays.

« Nous avons un problème de cartouche Covid-19. C'est un problème national. Nous avons déjà fait la commande avec nos appareils Abbot, la plateforme pour essayer d'avoir des intrants et pallier à ces ruptures quelque peu intempestives. Mais actuellement, on n'a que quelques cartouches réservées pour des cas patents puisque on ne sait pas faire de dépistage à grande échelle. La conséquence reste le retard dans le diagnostic. C'est-à-dire, on identifie quelqu'un, on prélève les échantillons mais le délai d'attente va être un peu long », explique Joseph Sambi Bulanda.

Toutefois, il promet que d'ici trois jours, le dépistage à grande échelle pourra recommencer :



« Mais d'ici deux ou trois jours, on sera de nouveau en mesure de faire le dépistage à grande échelle. Avec la technologie qu'on a utilisée jusque-là, le Genexpert c'est un échantillon par cartouche et c'est limité. Vous pouvez prélever 200, 300 échantillons par jour mais vous n'allez pas les analyser le même jour. C'est pourquoi on a observé, il faut attendre trois quatre jours pour que tous les échantillons puissent être analysés ».

RO

Dossier du terrain Mukonzo

Le député Gecoco Mulumba invité au Parquet Général près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete

Eric Bukula, suppléant du député Gecoco Mulumba a, dans une interview exclusive accordée ce dimanche 19 juillet à la rédaction de L'INTERVIEW.CD, affirmé que l'invitation de Gecoco Mulumba au Parquet Général près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete est en rapport avec le dossier du terrain Mukonzo.

« L'invitation c'est plutôt en rapport avec un dossier qui s'est passé à Kingabwa, un terrain Mukonzo », a-t-il dit.

A en croire Eric Bukula, le monsieur

Mukonzo avait tenté de spolier ce terrain de Kingabwa, et à l'époque, la justice avait tranché en faveur de la population.

Il a fait savoir que le monsieur en question déjà mort, ces enfants reviennent sur ce même dossier afin de construire et ériger des investissements.

« Un certain monsieur Mukonzo avait tenté de spolier, il est mort. Or ses enfants sont revenus sur la même situation alors qu'au niveau de la justice, déjà à l'époque on avait tranché en faveur de la population, un terrain exploité par les maraîchers,

un terrain marécageux », précise t-il.

Il y a plusieurs mois passés, Gecoco Mulumba, député national et membre de l'UDPS/Tshisekedi avait insisté que ce terrain appartient à l'Etat congolais et ne peut être spolié par une personne.

Notons qu'il est invité au Parquet Général près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete ce 21 juillet à 10heures pour une communication.

J.NK/L'INTERVIEW.CD



Kwilu

Le maire de Bandundu aux arrêts pour détournement présumé des tôles

Le maire de la ville de Bandundu dans la province du Kwilu, Ephrem Kinda Abuy est aux arrêts depuis le jeudi 16 Juillet. Les sources proches du parquet général du Kwilu affirment qu'il est accusé de détournement présumé des tôles destinées à la construction du marché central de Malebo, don du Ministre Willy Ngopos depuis le mois de novembre dernier.

Il s'agit des deux cent tôles BG 28 destinées à la construction du marché central de Malebo. Ces tôles ont été entreposées dans un établissement commercial situé au sein du même marché pour être récupérées au moment opportun.

A en croire ces mêmes sources, l'infraction commise par Ephrem Kinda a été consommée car il a délégué des gens pour

récupérer ces tôles et les amener ailleurs pour des fins autres que la construction de ce marché. Ceux-ci ont à leur tour procédé à la vente de quelques tôles. La population, bénéficiaire de ces tôles s'est soulevée pour empêcher le départ de ces tôles.

Ephrem Kinda Abuy a été placé sous mandat d'arrêt provisoire au parquet général du Kwilu à Bandundu ville par le procureur général Bernardin Nyami puis transféré vendredi 17 juillet avant midi à la prison centrale du Cinquantenaire de Bandundu.

Ephrem Kinda, maire de la ville de Bandundu a été suspendu au mois de mars pour une durée de trois mois par le gouverneur du Kwilu, Willy Itshundala pour avoir vendu un terrain appartenant à l'Etat.

ITURI

Incursion des miliciens Codeco : 5 morts et 7 femmes violées !

Cinq personnes ont été tuées et sept femmes violées dans les attaques de quatre villages des secteurs de Walendu Djatsi, Pitsi et de la chefferie de Bahema Baguru par des miliciens de la CODECO samedi 18 juillet en territoire de Djugu.

Ce bilan est avancé par des sources de sécurité locales. Parmi les victimes, il y a un orpailleur et ses deux fils qui sont tombés dans l'embuscade de ces hommes armés pendant qu'ils se rendaient dans une carrière minière.

La première attaque de CODECO s'est déroulée au village Wakoko en secteur de Walendu Djatsi. Quatre assaillants munis de fusils ont investi cette localité vers 3 h du matin en tirant des coups de feu. Selon des sources locales, deux personnes qui cherchaient à se sauver ont été atteintes par des balles et sont mortes.

Ces assaillants ont également emporté

des chèvres et pillé d'autres biens de la population.

La deuxième attaque s'est produite au village Limani, proche de Nizi en chefferie de Bahema Baguru. Ces hommes armés ont ouvert le feu sur trois personnes, membres d'une même famille qui se rendaient dans une carrière minière. Ce meurtre a suscité une vive tension dans le milieu où les habitants se disent lassés des exactions de la milice CODECO.

Au village d'Ukareba dans le secteur de Walendu Pitsi, ces miliciens ont pris en otage sept femmes qui ont été violées puis relâchées. Le dernier cas d'incursion est signalé au village de Tsoto où ces miliciens ont tiré plusieurs coups de feu sans faire des victimes. Ils se sont également livrés au pillage des biens de la population. Toutes ces attaques ont entraîné le déplacement des habitants qui demandent au gouvernement de restaurer la paix en territoire de Djugu.

Lualaba

6 policiers condamnés à «mort» pour le meurtre d'un civil à Kolwezi

Le tribunal militaire garnison de Kolwezi, siégeant en matière pénale dans une séance foraine à l'assemblée provinciale du Lualaba, a condamné le vendredi 17 juillet 2020, 6 policiers sur 8 accusés, reconnus coupables de meurtre. Ils ont été condamnés « à mort », et 2 autres ont été acquittés.

Ces malfrats qui sont policiers ont été reconnus coupables d'association des malfaiteurs, de meurtre des civils et vol à mains armées aux quartiers Joli site et Hewa Bora.

Une condamnation saluée par le docteur Scotty Numbi Kabongo dont le jeune frère avait été tué par ces criminels.

« S'il y a une justice que nous apprécions, c'est la justice militaire. Cette justice a fait son travail. Nous sommes satisfaits de ce qui a été fait jusqu'à ce jour, parce que ceux qui ont été arrêtés sont ceux là qui avaient causé la mort de mon jeune frère », a-t-il martelé.

Par ailleurs, ces criminels sont sommés de payer 7.000 dollars américains payables en Francs Congolais endéans 8 jours au bénéfice de la partie civile pour les préjudices matériels et vol des biens.

Marcelo Mfumu depuis Kolwezi

Sud-Kivu

Des mesures drastiques pour réduire le coût de vie de la province

séquence qui en découle est que la prise en charge du personnel devient difficile, certains projets d'investissements sont aux arrêts et le plan de reconstruction de la province ne saurait facilement se réaliser. Pour ce faire, des mesures drastiques seront prises pour réduire la charge de la province et minimiser son train

de vie", fait savoir ce compte rendu.

Fin mars 2020, la province du Sud-Kivu a été touchée par la pandémie à Coronavirus. Plusieurs activités ont été perturbées, certains agents ont déjà plus de 3 mois d'arriérés des salaires dans la province du Sud-Kivu. La province totalise à ce jour 276 cas

Nord-Kivu

Après la mort de leur leader Des miliciens Mai-Mai quittent la forêt à Kanyabayonga

At moins 20 combattants Mai-Mai fidèles au général autoproclamé Kitete Bushu se sont rendus vendredi 17 juillet à la section DRRR de la MONUSCO à Kanyabayonga au Sud du territoire de Lubero.

Ces miliciens ont quitté la brousse quelques heures après la mort de leur leader qui dirigeait la faction des Mai-Mai UPDI/Mazembe.

D'après le bourgmestre de la commune rurale de Kanyabayonga, Paluku Vutseme Heri qui livre la nouvelle, ils sont venus avec des armes à feu.

Il encourage les autres miliciens à leur emboîter les pas.

« C'est moi qui ai coordonné leur reddition parce que, ils m'appelaient et ils m'ont sollicité que je puisse faciliter leur reddition. J'ai demandé à la MONUSCO d'aller les récupérer. Ils sont une vingtaine. Au moins 24 éléments plus 9 armes AK47 et un lance-roquette ont été récupérés. Selon eux, quand ils m'ont sollicité, ils ont dit qu'ils ont réalisé qu'ils se sont enrôlés dans une histoire qui n'a ni tête ni queue », a indiqué Paluku Vutseme Heri.

Selon lui, cette reddition est salubre pour la région :

« C'est un danger de moins contre notre population et nous encourageons ceux-là qui sont encore en brousse d'emboîter les pas de ceux qui ont fait reddition ».

La marche pacifique du CLC et Lamuka étouffée à Goma

La manifestation du Comité laïc de coordination (CLC) et de la coalition Lamuka a été étouffée ce dimanche 19 juillet à Goma.

Au moins dix militants ont été interpellés par la police.

Partis de la paroisse catholique Mont Carmel et portant chapelets, bibles et crucifix, ces manifestants ont été interceptés, par la police, autour de 10h locales locale vers le stade de l'Unité. Ils ont répondu à l'appel du CLC à la mobilisation contre l'entérinement de Ronsard Malonda à la tête de la CENI et les propositions des lois Minaku et Sakata sur la réforme judiciaire en RDC.

Selon le coordonnateur du mouve-



Des manifestants de l'opposition lors de la Journée "carton jaune", le 19 octobre 2016 à Goma. (© MONUSCO/Ph. Myriam Asmani)

ment de Lamuka Jeunesse engagée pour la reconquête de la victoire de Fayulu, tous les interpellés ont été conduits au cachot de la police à la mairie.

Radio Okapi

Kiseguro : Le chef du village abattu par balle

Les activités ont été perturbées vendredi 17 juillet à Kiseguro sur l'axe Kiwanja-Nyamilima-Ishasha, en territoire de Rutshuru dans la province du Nord-Kivu à la suite du meurtre du chef de ce village, Abasi Nyalamba. Sa mort a suscité une forte tension. Les jeunes du milieu ont barricadé l'axe routier, perturbant la circulation entre l'agglomération de Kiwanja et le poste frontalier RDC-Ouganda de Ishasa.

C'est autour de 15 h locales que le chef de localité de Kiseguro, Abasi Nyalamba, a été abattu d'une balle dans la tête au centre du village Kiseguro, par un homme qui portait son arme dans un sac, affirment les sources locales.

Ce meurtre est qualifié d'assassinat par les habitants du village.

Ce samedi 18 juillet matin, renseignent les sources locales, ces manifestations se calment du fait que ce chef coutumier devrait être inhumé vers 9 h locales. Les jeunes de Kiseguro continuent, toutefois, d'exiger des enquêtes pour identifier les responsables de ce meurtre.

La zone de Kinyandoni-Kiseguro-Katwiguro et Kisharu, chef-lieu du groupement Binza, est caractérisée par une insécurité permanente depuis près de deux mois.

Les sources sécuritaires locales indiquent qu'après la traque, par les FARDC, des groupes armés FDLR et leurs alliés dans l'ouest du territoire de Rutshuru, ces combattants ont fui vers le groupement Binza, dans l'Est du territoire.

La 25ème réunion du Conseil des ministres du Sud-Kivu a annoncé des mesures drastiques pour réduire le coût de vie des institutions et de la province du aux conséquences de la pandémie à Coronavirus.

Dans le compte rendu lu par le ministre des transports, voies de communication et médias, Sweddy Basila, il indique que le gouvernement provincial fait face à beaucoup de défis à cause de cette pandémie.

" Le gouverneur de province a informé les membres du conseil des ministres que la province continue à se heurter au problème crucial de mobilisation des recettes. La con-



Le gouverneur Theo Ngwabidje

positifs, soit la troisième la plus touchée après Kinshasa et le Kongo Central.

Justin Mwamba, à Bukavu

«Les chefs des confessions religieuses, rachetez-vous»

La désignation de Monsieur Ronsard MALONDA comme Président de la CENI nous a montré que mêmes par les chefs des confessions religieuses ne sont pas au-dessus de tout soupçon. La déception de beaucoup de congolais est proportionnelle à la confiance qu'on faisait aux pères de l'église. Nous pensions que si notre société est totalement pourrie, les chefs des confessions religieuses pouvaient nous aider à nous relever. Mais le processus qui a conduit à la désignation de Monsieur MALONDA nous a montré le contraire.

La décision du Président de la République de ne pas investir Monsieur Ronsard MALONDA en qualité de Président de la CENI donne aux chefs des confessions religieuses l'opportunité de se racheter. Alors, rachetez-

vous.

Il est important de reconnaître que c'est aussi à cause de leurs erreurs, discriminations dans le processus de désignation de Monsieur MALONDA qu'il y a eu des morts, des blessés, des biens publics et privés vandalisés. Tout ceci pouvait être évité s'ils étaient attentifs aux revendications de la population qui voulait et veut d'abord les réformes de la CENI et de la loi électorale, d'une part, et si le processus de sélection était transparent et non discriminatoire.

Maintenant, je vous prie de savoir que les réformes doivent précéder la désignation du Président de la CENI.

En plus, il me paraît important de revoir le processus de désignation du Président de la CENI. Le fait de demander à chaque confession religieuse de présenter

ou de soutenir un candidat est une véritable source de conflit entre les confessions religieuses. Les catholiques risquent de soutenir que le candidat catholique, les kimbanguistes que le candidat kimbanguiste, les protestants que le candidat protestant, les musulmans que le candidat musulman, les églises de réveil que leur candidat. Qui va soutenir ou présenter les candidats hâtés ou animistes ?

Cette manière de procéder est injuste et discriminatoire. Elle est même une violation flagrante de l'article 13 de la Constitution qui stipule que « Aucun Congolais ne peut, en matière d'éducation et d'accès aux fonctions publiques ni en aucune autre matière, faire l'objet d'une mesure discriminatoire... », en raison de sa religion, de son origine familiale...de son ap-

partenance à une ethnie, à une tribu... »

Pour la prochaine sélection, je vous prie de fixer les critères objectifs, clairs, transparents et inclusifs de sélection et de laisser tout congolais qui sent qu'il est capable de diriger la CENI de postuler.

Faites la première sélection sur base des documents exigés et présentés par chaque candidat. Etablissez une courte liste des candidats.

Faites la deuxième sélection, pour trouver le meilleur candidat, sur base d'un test écrit et d'une interview dont les questions sont acceptées par toutes les confessions religieuses.

Que chaque le chef de confession religieuse donne des points à chaque candidat et à la fin, le candidat qui aura eu la meilleure note soit

pris comme candidat sélectionné.

Un tel processus est simple, transparent et réduit les possibilités de favoriser les candidats.

La décision du Président de la République vous donne une deuxième chance. Alors, rachetez-vous et faites les choses comme des leaders spirituels.

Les chefs des confessions doivent éviter d'être associés à la corruption, au tribalisme, au favoritisme et à la discrimination.

Pour cette fois, faites les choses autrement.

Large diffusion.

Kinshasa, le 19 juillet 2020

Me Jean Claude

KATENDE

(WhatsApp)

+243811729908)

Le Gardien du Temple

Et si on tournait la page de la Ceni ?

Que font les pays occidentaux pour organiser sans problème crucial leurs élections ? Car il n'y a pas d'organisme similaire au nôtre aux États-Unis, en Belgique, en France, en Allemagne. On peut même ajouter le Japon.

Dans ces Etats, Il n'y a pas de structures avec des complications du genre « poste réservé à la sous-branche de la Société civile-confessions religieuses », « poste réservé à la sous-branche de la Société civile-ONGDH », « quota de la famille politique Majorité », « quota de la famille politique Opposition » pendant qu'il n'y a rien pour la famille politique-Centre, rien pour la famille politique des Indépendants, imposant aux Congolais un système manichéen qui, par nature, est anti-démocratique.

Suggéré aux Congolais au Dialogue inter-congolais tenu de 2001 à Addis-Abeba à 2003 à Sun City en passant, cet organisme n'a jamais obtenu l'unanimité à toutes les étapes de son organisation et de son fonctionnement. De 2003 (année de sa mise en place) à 2020 (année de sa énième remise en cause), la CEI devenue CENI pose continuellement problème.

Quand il faut nommer ses animateurs : bagarre avec mort d'hommes et destruction des biens.

Quand il faut identifier et enrôler les électeurs : bagarre avec mort d'hommes et destruction des biens.

Quand il faut choisir l'équipement électoral : bagarre avec mort d'hommes et destruction des biens.

Quand il faut appliquer le mode électoral : bagarre avec mort d'hommes et destruction des biens.

Quand il faut proclamer les résultats électoraux provisoires puis définitifs : bagarre avec mort d'hommes et destruction des biens.

Même quand les institutions issues des élections déjà contestées sont installées et se mettent à gouverner : bagarre avec mort d'hommes et destruction des biens.

Si bien que de 2003 à 2020, c'est-à-dire au cours de ces 17 dernières années, le processus électoral se dispute avec les épidémies (paludisme, rougeole, Ebola, Covid-19) ainsi qu'avec les rébellions le palmarès des causes des crises politiques, économiques et sociales en RDC.

« Honni soit mal qui y pense ! ». La réalité est que depuis qu'ils nous ont refilés début 1990 ce truc appelé Société civile, nos amis du Nord (qui semblent avoir l'avantage de nous connaître mieux que nous mêmes), ont pris le contrôle

de la RDCongo mieux qu'à l'époque de l'Etat Indépendant du Congo (du roi Léopold II), davantage mieux qu'à l'époque du Congo-Belge. Là, on n'a pas à en douter.

D'ailleurs, ayant toujours une longueur d'avance sur le Congolais (typé par le Rwandais comme homme prêt à vous donner ses terres en contre partie du sexe, de l'argent et de l'alcool), le Nord nous a refilés l'autre truc dénommé mouvements pro-démocratie, ce après avoir constaté l'essoufflement de la Société civile dans sa globalité. Et depuis que ces mouvements sont en train de s'essouffler à leur tour, les labos du Nord nous refilent les lanceurs d'alerte.

Etant en mode survie, la classe politique - l'image peut choquer - est comme sous respiration artificielle en Covid-19.

Dix-sept ans après, on devrait tout de même se demander s'il faut continuer ou non avec une formule dont les limites sont si évidentes.

Après tout, il n'y a pas que la RDC à subir les effets néfastes de l'organisation des élections par des commissions électorales soi-disant indépendantes. Dans presque tous les pays africains où on a adopté l'institutionnalisation de ces commissions, les conséquences sont les mêmes : bagarre avec mort d'hommes et destruction des

biens.

Pire, l'insécurité qui en résulte effraie les investisseurs...

En ce qui concerne la RDC, il y a lieu de noter et de rappeler qu'au cours de 40 dernières, il n'y a plus eu d'investissements occidentaux crédibles et solides. Pendant ces vingt dernières années marquées par différents cycles électoraux caractérisés, eux-mêmes, par des troubles post et pré-électoraux liés directement à la Ceni, les rares investissements occidentaux restés sont en train de se retirer, laissant leurs garde-fous surveiller « leurs » bois, « leurs » minerais, « leurs » hydrocarbures. Ces gardiens du temple (?) font partie de la Société civile.

Leurs gouvernements agissent comme s'ils attendent voir les Ceni africaines, avec leurs élections estampillées inflammables, finissent par dégoûter et démobiliser le peuple souverain !

Aujourd'hui, on préconise la énième réforme de la centrale électorale congolaise avec nouvelles lois assorties.

Tout le monde sait pourtant qu'en prévision de chaque échéance électorale - comme c'est le cas de 2023 - on refait aux Congolais ce même coup mais, au final, on reproduit les mêmes causes et les mêmes effets.

C'est peut-être le moment de

se demander s'il n'est pas indiqué de refaire ce qui avait été fait au Congo en réussissant les élections de 1965 sans institution d'appui à la démocratie.

Dès lors qu'il s'avère que les élections organisées par les Commissions électorales sont conflictogènes, le bon sens plaide pour la possibilité de tourner la page Ceni et de revenir à la formule classique.

D'ici à 2023, on a assez de temps pour y parvenir.

C'est tout de même anormal de voir des organisations civiles sans mandat électif émanant du souverain primaire s'attribuer le pouvoir de décider du sort des candidats aux fonctions officielles de la gouvernance institutionnelle pendant qu'il est de notoriété publique que depuis 1990 - année de son apparition dans le cadre du processus démocratique - la Société civile congolaise n'a jamais été apolitique.

Conséquence malheureuse : la Société civile, via la Ceni, est devenue elle-même une « industrie » de la mort et de la destruction.

L'affaire Ronsard Malonda est en train de nous le rappeler.

Omer Nsongo die Lema

@OmerLema

E-mail :

omernsongo@gmail.com

Facebook : Omer Nsongo

Congo: le brûlot de la mémoire

Faire la lumière sur le passé colonial de la Belgique, en tirer des enseignements pour le présent, des recommandations pour l'avenir... Au départ, l'idée était excellente, et, au vu des travaux des historiens, sa réalisation n'apparaissait pas trop difficile. Soixante ans après l'indépendance du Congo, le passage du temps semblait avoir calmé les passions et permettre enfin la mise en commun des souvenirs et la réconciliation des mémoires. Cependant, c'était oublier combien les souvenirs des "anciens" du Congo demeurent sensibles et combien, pour les descendants des victimes et des dominés, celui des humiliations du passé demeure d'autant plus brûlant qu'il est entretenu par les échecs et les discriminations du présent. Ce souvenir se révèle d'ailleurs plus aigu sur le sol européen qu'en Afrique, où les populations sont confrontées à des défis plus quotidiens, plus existentiels encore que les amertumes du passé.

Généreuse et amplement justifiée, la "bonne idée" émise en juin dernier au sortir du confinement pourrait se transformer, si l'on n'y prend garde, en allumette jetée sur un brasier qui ne dormait qu'en apparence. Car dès la constitution du groupe d'experts, tous les clivages qui traversent la Belgique et divisaient déjà la politique coloniale de jadis ont refait surface : catholiques et laïcs, socialistes et libéraux, sans oublier l'omniprésente famille sociale chrétienne, Wallons et Flamands, défenseurs de la monarchie, plus inconditionnels que le souverain actuel instruit par l'air du temps, et adversaires de l'institution royale, tout aussi radicaux... Le peinturlurage ou le déboulonnage des statues "coloniales" a suscité une émotion imprévue comme si soudain quelque racine identitaire était mise à nu et, entre les communautés vivant en Belgique, un fossé s'est creusé tellement vite qu'on a mesuré la fragilité du vivre ensemble.

Une autre idée, excellente et logique en apparence, pourrait donner du fil à retordre : associer dans les mêmes travaux, le Congo, colonie unique de la Belgique, entité immense génératrice de revenus importants, et deux territoires, le Rwanda et le Burundi, dont la Société des Nations avait confié le protectorat à la Belgique à l'issue de la première guerre mondiale et qui jusqu'à l'indépendance demeurèrent sous la supervision de l'ONU. Entre ces trois pays et la métropole, des histoires parallèles mais différentes mais aussi le même lot d'assassinats politiques, de choix politiques discutables jusqu'à déboucher, au

Rwanda, sur le génocide des Tutsis...

D'évidence, le pari de la vérité, de la réconciliation, sera plus difficile à réussir que ce que l'on imaginait. Il est cependant important d'aller jusqu'au bout de la tâche, sans faux fuyants ni calculs mesquins : car pour la Belgique, l'Afrique centrale est souvent un miroir brisé. En retrouver et en recoller les

morceaux, c'est aussi identifier nos démons, la cupidité, le racisme, les politiques à courte vue. Mais mener le navire à bon port, c'est miser sur l'avenir. Osons le dire, face aux autres anciennes puissances coloniales, face à cette Europe qui a oublié les origines de sa prospérité, l'esclavage, la colonisation, le pillage des ressources pudiquement appelé

"mise en valeur") c'est faire preuve de courage. Comme Guy Verhostadt qui avait osé demander pardon au Rwanda, comme Louis Michel qui avait voulu tirer au clair l'assassinat de Lumumba, comme le roi Philippe qui a exprimé ses "regrets" : un petit pays peut aussi se révéler précurseur...

Colette Braeckman

Congo: des experts - choisis en Belgique - vont baliser le travail des parlementaires

Commission décolonisation : un premier groupe d'experts chargés de déminer l'histoire et de baliser le travail des parlementaires

Après des tractations dignes d'une partie d'échecs de haut niveau et des échanges enflammés, les membres de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre ont finalement « produit » la liste des dix membres d'une équipe multidisciplinaire qui sera chargée, d'ici la rentrée d'octobre prochain, de préparer les grandes lignes de réflexion de la commission d'enquête parlementaire qui, durant une année au moins, examinera toutes les facettes de la colonisation belge au Congo et de la tutelle au Rwanda et au Burundi.

La difficulté de constituer cette première équipe chargée de baliser un terrain miné illustre l'ampleur de la tâche qui attend les parlementaires. En effet, la liste des personnalités choisies frappe par sa diversité : les historiens considérés comme des spécialistes de la monarchie, Pierre Luc Plasman ou Valérie Rosoux côtoieront les professeurs Elikia M'Bokolo, qui enseigne à Paris et Kinshasa l'histoire « large » de l'Afrique, Guy Van Tamsbeke, qui a beaucoup travaillé sur l'angle économique de la colonisation, Amandine Lauro (ULB) spécialiste de l'histoire coloniale et Zana Etambala (KUL). Martine Schotsman, spécialiste des commissions Vérité et Réconciliation a également été retenue, dans le même esprit que Mgr Nahimana, un évêque du Burundi, présenté par la NVA et qui présida la Commission Vérité dans son pays.

La philosophie de la commission parlementaire étant d'entendre les voix, ou en tous cas les porte parole des victimes, la

politologue Nadia Nsayi, qui travaille aujourd'hui au Musée d'Anvers fut retenue, de même qu'Olivia Rutazibwa, qui enseigne la politique à l'Université de Portsmouth et se fit connaître en Belgique par ses vues très pointues sur la coopération au développement (un terme qui sera soumis à l'analyse...). Pressenties, les deux expertes ont jusqu'à présent décliné la proposition.

Dès le début, des associations s'exprimant au nom de la diaspora, comme Bamko ou Change avaient exigé de figurer dans le premier groupe d'experts, au titre de la société civile et pour les Ecolo/Groen, leur légitimité était au moins égale à celle des experts proposés par le MRAC de Tervuren. Quatre représentantes des associations d'Afro descendants, (Bamko, Plate forme des femmes de la diaspora, Mamas For Africa et Collectif Mémoire coloniale) seront contactées au coup par coup dès le début des travaux. Ces militantes devraient contribuer au travail de déconstruction des préjugés discriminatoires considérés, jusqu'aujourd'hui, comme l'une des conséquences de l'idéologie raciste qui sous-tendit la colonisation.

Si la liste des experts représente un « panaché » de la société belge, y compris la diaspora d'origine africaine et qu'elle tient compte de l'arithmétique électorale, elle souffre cependant d'une carence évidente : aucune voix ne vient directement d'Afrique ! En effet, les quelques Africains retenus ont étudié en Europe ou y résident tandis que des historiens comme Isidore Ndaywel ou Sabakini n'ont pas été retenus à ce stade. Et cela alors qu'ils se trouvent en prise directe avec la réalité congolaise et plus précisément avec les conséquences psycholo-

giques, politiques et économiques de la colonisation, parmi lesquelles le pillage persistant des ressources naturelles et l'absence d'industries de transformation. Alors qu'au Rwanda d'importantes recherches ont été menées après 1994 sur les prémices du génocide découlant de la politique belge de l'époque, aucune voix du terrain n'a été conviée en ce moment.

Lorsqu'après la rentrée d'octobre, les parlementaires reprendront la main, ils corrigeront peut-être ces manques. Mais il est probable aussi que les rapports de force apparus au sein des travaux préparatoires seront plus tendus que jamais : le simple choix des experts académiques a déjà été l'occasion de violentes passes d'armes entre un bloc où se retrouvaient côte à côte le Vlaams Belang et la NVA, unis dans leur critique de la monarchie et de la bourgeoisie francophone, et parfois rejoints par le MR lorsqu'il s'agissait d'atténuer ou d'occulter la responsabilité des entreprises belges au Congo. Dans le « camp » d'en face se sont retrouvés les socialistes, le PTB, et surtout Ecolo/Groen, qui assurera la présidence de la commission. Pour l'un des quatre rapporteurs, Nabil Boukili (PTB) « il sera essentiel, au-delà de la brutalité des individus, de ne pas éluder la question du transfert de richesses dont ont bénéficié, en Belgique, des entreprises, des « grandes familles » qui tiennent toujours le haut du pavé. Il faudra aussi étudier en profondeur le fondement du rapport racial, afin de mettre à nu les racines du racisme persistant d'aujourd'hui et de déconstruire ce dernier. »

Colette Braeckman

Via une Commission Vérité et réconciliation, la Belgique va se pencher sur «son» Congo

En juin dernier, dans la foulée des manifestations organisées aux Etats Unis et dans le monde à la suite du décès de George Floyd entre les mains de la police américaine, l'opinion belge prenait soudain conscience d'une double évidence : non seulement le racisme sévit toujours dans notre société et il peut être considéré comme l'une des conséquences indirectes de l'idéologie qui sous-tendait l'entreprise coloniale, mais les Afrodescendants, ces citoyens belges d'origine africaine, se trouvent toujours confrontés à des discriminations et des actes de rejet.

Alors que des statues héritées de l'ère coloniale étaient renversées ou barbouillées et que se multipliaient des manifestations dénonçant le racisme, la Chambre des Représentants, sous l'impulsion du parti Ecolo Groen, décidait, le 17 juin dernier, de mettre en place une commission dite de la vérité et de la réconciliation, chargée d'examiner le passé colonial de la Belgique et d'en tirer des enseignements pour le présent et l'avenir. Cet examen de l'histoire de la présence belge au Congo mais aussi au Rwanda et au Burundi était censé déboucher sur des excuses ou des réparations, mais surtout sur une prise de conscience du malaise qui règne toujours dans notre société désormais multiculturelle mais hantée par les vieux démons du racisme, de la suprématie raciale. « Nous avons lancé une grenade » reconnaît aujourd'hui le député écolo Simon Moutkin, qui aux côtés de son collègue de Groen, a joué un grand rôle dans le travail de préparation de la commission qui sera présidée par les Verts, « nous avons voulu, dans la plus

grande transparence, mener une approche systématique qui tenterait d'harmoniser les vues des historiens, d'associer à ce travail le milieu associatif et particulièrement les associations s'exprimant au nom de la diaspora et tenir compte de la souffrance qui fut créée à l'époque. Pour nous, il s'agissait aussi d'examiner le présent, de réfléchir à la persistance des liens de domination... »

Pour préparer les travaux de la future commission, la Commission des relations extérieures du Parlement sollicita la collaboration de deux établissements scientifiques fédéraux, le MRAC (Musée royal de l'Afrique centrale) et les archives de l'Etat. Il leur fut demandé, dans un premier temps, de désigner un groupe d'experts qui, dans un temps très court, celui du congé parlementaire, serait chargé de baliser le terrain afin que la commission puisse entamer ses travaux le 1er octobre prochain. Les experts seront, entre autres, chargés de mesurer l'accessibilité des archives disponibles et de dresser l'état actuel des recherches. Ils tenteront aussi d'harmoniser le point de vue des historiens sinon d'arriver à un consensus sur des faits déjà largement documentés, et tenteront d'établir la relation entre les faits historiques et les phénomènes sociaux actuels. Et, in fine, ils examineront comment vulgariser la connaissance de l'histoire coloniale et promouvoir des actions « conciliatrices ».

Dans les dernières heures qui ont précédé la publication de la liste des experts chargés du travail préliminaire, la « grenade » redoutée par le groupe Ecolo/Groen, n'a pas manqué d'éclater : « chacun a défendu son camp » reconnaît Simon Moutkin. Lors-

qu'il s'est agi de choisir les vingt experts la fragmentation de la société belge est immédiatement apparue : l'encre de la note de travail du MRAC, un document confidentiel, n'était pas encore sèche que le document fuitait déjà en direction des associations représentant la diaspora africaine. Les plus « vocales » d'entre elles, comme Bamko et une trentaine d'autres, ne tardèrent pas à protester contre le fait de ne pas avoir de représentant siégeant aux côtés des experts « académiques », des universitaires cependant choisis en nombre égal parmi les historiens africains et belges et d'avoir été « relégués » dans un groupe représentant « la voix africaine ». La critique ne tarda pas à viser le MRAC lui-même, présenté comme « un outil de la propagande coloniale » alors que, selon son directeur, Guido Gryseels, « le rôle de l'institution était surtout de permettre l'accès aux archives coloniales dont nous disposons et de jouer le rôle d'une base « logistique », facilitant le travail des experts ». Il est évident que, étant par définition un centre de recherche et d'études sur l'Afrique et sur la colonisation, le MRAC avait mis sur les rangs plusieurs de ses propres spécialistes. Els Van Hoof, (CDÉV) présidente de la future commission parlementaire, devait assurer que les revendications de la diaspora avaient été entendues.

Dans le choix des experts chargés des travaux préparatoires, d'autres clivages, inspirés par la politique, ont éclaté sans attendre : le professeur anversoise Filip Reyntjens, spécialiste du Rwanda mais adversaire résolu du régime de Kigali et privé de visa depuis un quart de siècle, a suscité une le-

vée de boucliers et des menaces de boycott du côté rwandais, des historiens comme Pierre-Luc Plasman (spécialiste de la monarchie) ou Valérie Rosoux ont été poussés par les libéraux ou le Cdh, le Congolais Zana Etambala, chercheur à Tervuren et proche des milieux chrétiens a été retenu. Les places étant chères, chaque désignation s'est opérée au détriment d'un autre spécialiste et on a ainsi vu le professeur Isidore Ndaywel, que le MRAC avait initialement présenté comme co-président du groupe d'experts, être mis à l'écart alors que, auteur de la monumentale Histoire du Congo, il est parfois comparé à l'historien Henri Pirenne pour la Belgique ou à Braudel pour la France. Il est vrai que, cofondateur du Comité des Laïcs chrétiens, Ndaywel avait, au premier rang, milité contre le maintien au pouvoir de Joseph Kabila au-delà de son mandat et qu'il a peut-être payé le prix de cet engagement. En revanche, l'autre grand historien congolais, Elikia M'Bokolo, professeur à Paris et Kinshasa et auteur d'émissions très suivies sur l'histoire de l'Afrique, siégea parmi les experts, même s'il avait soutenu la coalition pro Kabila.

Si la simple composition d'un groupe d'experts, dont le mandat et la responsabilité sont limités dans le temps, s'avère aussi difficile, on croise les doigts face aux défis qui attendent la future commission parlementaire : non seulement la Belgique sera confrontée à son passé colonial et à ses conséquences, mais elle fera également face à ses propres clivages politiques, confessionnels, communautaires.

Colette Braeckman

Bruxelles

Faute de compromis, le sommet européen se poursuit

Les discussions ont continué de buter sur les exigences des pays « frugaux », au grand dam des capitales du sud de l'Union européenne (UE), samedi 18 juillet. En conséquence, les dirigeants des vingt-sept États membres, réunis en sommet à Bruxelles depuis vendredi, vont tenter de dégager un compromis sur un plan de relance post-coronavirus massif dimanche à midi, a rapporté le porte-parole du président du Conseil européen sur Twitter.

Peu après 23 heures, samedi, les dirigeants se sont séparés toujours sans accord. Le sommet, qui a débuté vendredi à 10 heures, était officiellement prévu sur deux jours. Des rencontres bilatérales et multilatérales sont prévues dans la nuit, a fait savoir une source européenne. Selon une autre source diplomatique, le président français, Emmanuel Macron, et la chancelière allemande, Angela Merkel, sont directement partis en réunion avec le premier ministre néerlandais, Mark Rutte.

Dimanche, à son arrivée au sommet pour une journée qu'elle a qualifiée de « décisive », Mme Merkel a jugé « possible » que les Européens ne parviennent pas à un accord.

Samedi, le premier ministre italien, Giuseppe Conte, a décrit un peu avant 18 heures les négociations comme « beaucoup plus difficiles que prévu », évoquant même une « situation d'impasse » sans plus de précisions. « Les Pays-Bas et autres « frugaux » ne comprennent pas la nécessité d'une réponse forte », a-t-il déploré.

Concessions

Ce plan a pour objectif d'infléchir la position des États « frugaux » en leur offrant des concessions, en particulier sur la répartition entre les subventions et les prêts, ainsi que sur les conditions qui encadreront le versement de l'argent. Le nouveau projet, inspiré d'une proposition d'Angela Merkel et d'Emmanuel Macron, prévoit toujours un plan de 750 milliards d'euros.

Mais les fonds sont désormais composés de 300 milliards d'euros de prêts et de 450 milliards d'euros de subventions – qui devront être remboursés par de



Mark Rutte, Angela Merkel, Ursula von der Leyen, Emmanuel Macron et Charles Michel, au sommet européen, le 18 juillet à Bruxelles. FRANCISCO SECO / AP

nouvelles ressources propres de l'UE – contre 250 milliards d'euros de prêts et 500 milliards d'euros de subventions initialement. Les « frugaux » préfèrent nettement les prêts aux subventions.

Il prévoit également un mécanisme permettant à un pays qui aurait des réserves sur le plan de réforme présenté par un autre État en contrepartie de ces aides d'ouvrir « dans les trois jours » un débat à Vingt-Sept, soit devant le Conseil européen, soit devant l'Ecofin, qui réunit les ministres des finances de l'UE. « Cela permet à un État de tirer le signal d'alarme, de déclencher une discussion supplémentaire sur les conditions de versement et de la porter au niveau politique », a commenté Eric Maurice, de la Fondation Robert-Schuman.

Cette idée répond au souhait du premier ministre néerlandais, Mark Rutte, qui a exigé, vendredi, que ces plans nationaux soient validés à l'unanimité des Vingt-Sept, ce qui équivaut de facto à un droit de veto. Cette demande avait été jugée « politiquement difficile à avaler » par une source diplomatique, qui résume la position d'une majorité d'États membres.

Dernière concession : Charles Michel propose d'accroître certains « rabais » accordés aux pays qui versent davantage d'argent au budget de l'UE qu'ils n'en reçoivent, ce dont bénéficient les quatre États « frugaux ». La Haye, Vienne, Copenhague et Stockholm réclamaient ces ristournes supplémentaires.

LIBYE

Berlin, Paris et Rome menacent de sanctions les pays soutenant les belligérants

La France, l'Allemagne et l'Italie se déclarent ce samedi prêts à envisager des sanctions contre les puissances étrangères violant l'embargo sur les armes en Libye, et ont appelé « tous les acteurs étrangers à cesser leurs interférences » dans ce pays en guerre civile depuis 2011.

« Nous appelons tous les acteurs étrangers à cesser leurs interférences et respecter l'embargo sur les armes établi par le Conseil de sécurité des Nations unies », écrivent, dans une déclaration commune, Angela Merkel, Emmanuel Macron et Giuseppe Conte. Les trois responsables européens se disent « prêts à considérer la possible utilisation de sanctions si les violations

de l'embargo sur la mer, sur la terre et dans les airs se poursuivent », dans ce communiqué, publié en marge des négociations sur un plan de relance post-coronavirus à Bruxelles.

« Nous appelons toutes les parties en Libye, ainsi que leurs soutiens étrangers à une cessation immédiate des combats », ajoutent les dirigeants, qui expriment de « graves préoccupations » vis-à-vis de « l'augmentation des tensions militaires dans le pays ». Aucun pays n'a toutefois été nommé mentionné.

La Libye est déchirée par un conflit entre deux pouvoirs rivaux, chacun soutenu par des États étrangers: le Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU

et basé à Tripoli, et le maréchal Khalifa Haftar, qui règne sur l'Est et une partie du Sud. Le premier est appuyé par la Turquie, qui a des militaires sur place, et le second par l'Égypte voisine, les Émirats arabes unis et la Russie.

Les violations de l'embargo sur les armes, imposé en Libye depuis 2011, font l'objet d'inquiétudes grandissantes, alors que les interventions étrangères dans le conflit se multiplient. Début juillet, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé une « interférence étrangère ayant atteint des niveaux sans précédent » en Libye, avec « la livraison d'équipements sophistiqués et le nombre de mercenaires impliqués dans les combats ».

lefigaro.fr

« Ambiance quelque peu fiévreuse »

C'est la première fois en cinq mois, en raison de la pandémie de Covid-19, que les chefs d'État et de gouvernement – tous équipés de masques de protection – se retrouvent physiquement à Bruxelles. De l'aveu même de M. Rutte, la première journée, vendredi, s'est achevée « dans une ambiance quelque peu fiévreuse », « ce qui n'est pas vraiment bon signe ».

En cause, sa position jugée trop dure sur le contrôle des fonds, et plus globalement les réticences des trois autres « frugaux » sur ce plan de relance, adossé au budget à long terme de l'UE (2021-2027) de 1 074 milliards d'euros.

Ces pays, rejoints par la Finlande, ont de profondes réserves sur cette proposition, qui devrait profiter avant tout à l'Italie et l'Espagne, deux États très affectés par la pandémie, mais qu'ils considèrent comme les plus laxistes en matière budgétaire. Vienne « rejette clairement la proposition actuelle », a insisté, vendredi soir, le chancelier autrichien, Sebastian Kurz. « Nous voulons, bien sûr, faire preuve de solidarité, mais nous avons également les intérêts des contribuables autrichiens à l'esprit », a-t-il tweeté.

Les réformes exigées par les pays du Nord (marché du travail, retraites...) en contrepartie des aides font, en outre, bondir les États du Sud, qui craignent de se soumettre à un programme imposé par d'autres, comme la Grèce dans le passé.

Le Monde avec AFP

Centrafrique

Une perquisition chez un ministre anti-balaka passe mal

En Centrafrique, une perquisition a eu lieu le 17 juillet dans une résidence de Maxime Mokom, leader d'une des deux branches anti-balaka. « On ne comprend plus rien », déclare le porte-parole de Maxime Mokom, Richard Sumalékré, qui dénonce une perquisition sauvage. Les portes ont été cassées et des biens dérobés, selon lui. Il questionne la volonté du pouvoir de viser particulièrement les anti-balaka. En mars dernier, des arrestations avaient ainsi été menées au domicile du ministre Dieudonné Ndomaté, lui aussi membre du mouvement anti-balaka.

Du côté des autorités, on plaide la bonne foi. Le ministre de la Justice Flavien Mbata assure avoir reçu des dénonciations de possibles caches d'armes. Des perquisitions ont alors été menées

par les forces de sécurité et de défense appuyées par les forces armées centrafricaines sur mandat du procureur de la République.

Ce n'est qu'après avoir débuté l'opération que les autorités auraient découvert qu'il s'agissait d'une perquisition de Maxime Mokom, où il ne réside pas mais où habite une partie de sa famille. Le ministre affirme qu'un AK-47, des munitions, des gilets par balle ainsi que des gris-gris y ont été découverts.

Un gouvernement incluant des membres des groupes armés a été constitué suite à l'accord de paix signé en février 2019. Maxime Mokom est ainsi le ministre chargé du programme Désarmement, démobilisation, rapatriement (DDR) depuis mars 2019. RFI

Etats-Unis

Trump et la convention républicaine à laquelle personne ne veut assister

À seulement six semaines de la convention républicaine pour introniser (et relancer) la candidature de réélection de Donald Trump à Jacksonville, le nombre de cas de coronavirus repart à la hausse en Floride et complique la tâche des organisateurs tout en inquiétant les participants potentiels.

« Cette convention n'aura pas lieu, point final », s'avance un conseiller de la Maison Blanche sous couvert d'anonymat. « D'habitude, à l'approche d'une convention, les gens s'agitent dans tous les sens pour tout préparer et apporter leur soutien mais, cette fois, il ne se passe rien. La convention est en pleine perte de vitesse ».

Habituellement, à ce stade, il y a longtemps que les délégués, les militants et les élus ont réservé des hôtels et obtenu un calendrier détaillé. Selon plusieurs consultants et militants à travers le pays, ce n'est toujours pas le cas.

Une organisation chamboulée

« J'ai parlé à plusieurs de mes candidats et ils me disent qu'ils n'iront pas car ils ont des campagnes à gagner et que la convention ne compte aucun électeur indécis », précise un consultant républicain dans le Midwest, qui préfère lui aussi rester anonyme. « Je pense que la plupart des candidats et des élus feront la même réponse. En revanche, les militants et les délégués

seront très certainement présents. »

Selon un consultant en Floride, le Parti républicain de l'État n'a même pas publié la liste des délégués participants car il n'a obtenu aucun engagement ferme.

Un autre conseiller de la Maison Blanche, qui parle également sous couvert d'anonymat, estime qu'environ 15.000 participants viendront célébrer la nomination de Donald Trump pour un deuxième mandat. Le candidat a déjà obtenu 20 millions de dollars en promesse de dons. « L'objectif est d'atteindre les 30 millions. Ce n'est pas facile car les gens ne veulent pas donner deux fois. » Selon le document d'appel aux dons pour financer la campagne que nous nous sommes procurés, les montants vont de 1000\$ (President's Club) à 1.161.200 \$ par couple (Presidential Trust). Les donateurs se voient offrir des activités diverses sur Amelia Island, une station balnéaire située à 60 kilomètres au nord-est de Jacksonville, et un accueil personnalisé du 24 au 27 août.

La ville qui accueille la convention a habituellement deux ans pour l'organiser. Jacksonville a eu à peine deux mois, après que Donald Trump a décidé d'annuler l'événement à Charlotte, en Caroline du Nord, car le gouverneur démocrate de l'État ne pouvait pas lui garantir de remplir l'arène de basketball et lui offrir la salle comble qu'il voulait.

L'armée du Nigeria face à une « épidémie » de démissions de soldats

À au moins 380 militaires ont collectivement décidé de quitter leurs postes au début du mois. L'Assemblée nationale du Nigeria va ouvrir une enquête parlementaire pour comprendre les « démissions de masse » dans l'armée.

Le moral est au plus bas et les voix s'élèvent de plus en plus dans les rangs de l'armée. Depuis quelques mois, plusieurs militaires nigériens dénoncent ouvertement le manque d'équipement, la solde trop faible, ou encore la corruption des officiers supérieurs. Une certaine démotivation serait donc à l'origine de leur départ.

Autre raison de la colère : la gestion des opérations contre les groupes jihadistes comme Boko Haram. Dans une vidéo virale le

mois dernier, un soldat de première classe tire à boulets rouges sur Turku Buratai, le chef d'état-major nigérien. Le soldat le tient pour responsable des attaques incessantes contre les convois militaires. Rien que ce mois-ci, au moins quarante-cinq fantassins sont morts dans trois attaques terroristes au nord-est du Nigeria.

Conséquence directe : certains bataillons sont minés par l'indiscipline. Plusieurs cas de désertions ou de mutinerie ont été rapportés ces dernières années. Les parlementaires nigériens s'en inquiètent. Ils craignent une menace pour la sécurité intérieure du pays.

Du côté de l'armée nigérienne, on rejette ces allégations. Le moral est même jugé « très bon » par son porte-parole.

Après une sortie réussie avec «Bébé ya 53 ans»

Fleury Fleur chante Félix Wazekwa

Il n'est un secret pour personne que le chanteur Fleury Fleur évoluant au sein du groupe Cultura Pays vie de S'Grave Mokwa Bongovenait de signer dans l'actuel album du groupe un titre « Bébé ya 53 ans » qui évolue bien sur le marché.

A l'heure qu'il est, Fleury Fleur prépare un projet dans lequel il chante son patron Félix Wazekwa. Les travaux au studio de cette œuvre étant finis, celui-ci n'attend que l'aval de son producteur pour le mettre sur le marché.

Cet œuvre qui jusqu'ici n'a pas encore un titre phare contiendra six titres des chansons à succès remixées de Félix Wazekwa.

Pour ce qui est de la chanson « Bébé ya 53 ans », un titre écrite par Fleury Fleur Mafwala et chantée en featuring avec Félix Wazekwa Mokwa Bongo, celui se comporte bien sur le marché bien que sortie sur toutes les plateformes de téléchargement.

Dans cette chanson son auteur-compositeur a immortalisé une mécanique congolaise en la personne de FitaNdudiNdudi. Celle-ci trouve sa place dans les cœurs des amoureux de la bonne musique congolaise.

En réalité, celui-ci relate l'histoire d'une femme de 53 ans qui dit avoir trouvé son vrai amour, et, cet amour l'a rendu bébé malgré son âge de 53 ans.

Pour son compositeur Fleury Fleur, il dit être satisfait du fait qu'à quelques mois seulement de sa sortie sur les plateformes de téléchargement, que celle-ci puisse conquérir les cœurs des amoureux de la musique congolaise.

« Je suis satisfais de voir ma deuxième signature conquérir les cœurs des amoureux de la bonne musique, ceci montre le niveau du sérieux avec lequel j'ai écrit cette chanson », a lâché Fleury Fleur. Et, pour finir : « Ma première si-



gnature « Premier soin », m'a servi du stage aux côtés de M. Google Félix Wazekwa, voilà pourquoi je ne suis pas passé à coté à cette deuxième signature », a-t-il conclu.

Pour ce qui est du programme de cet artiste résident dans le vieux continent, celui-ci avait annulé toutes les productions qu'il avait suite à l'épidémie de coronavirus.

Conscients du côté viral de cette maladie, le producteur et le chanteur tenaient à respecter les mesures sanitaires mises en place par les autorités de différents pays où ils devaient performer. Ils avaient reporté ces productions à des dates ultérieures, le temps que tout revienne à l'ordre.

Signalons que le Covid19 ou coronavirus a poussé plusieurs artistes-musiciens à reporter leurs concerts en Asie, Europe et en Amérique. Avec cette allure, l'Afrique et l'Océanie emboîteront également les pas.

Beni Joël Dinganga

Werrason se lance à la promotion de la musique congolaise avec «Werrason Music»

Le patron du groupe musical WengeMusica Maison Mère, l'artiste musicien Noël NgiamaMakanda dit Werrason vient de mettre à la disposition des artistes musiciens en herbe une maison de production dénommée « Werrason Music ». En rendant opérationnel son propre label, Werrason vient concrétiser son projet de soutenir et promouvoir de jeunes artistes musiciens talentueux à avoir une aura transfrontalière. Son label sera aussi centré sur la protection des droits d'artistes.

Annoncé depuis le mois d'avril 2020, le label de la pop star de la musique congolaise devait ouvrir ses portes le samedi 30 mai 2020, à Kinshasa.

« Avec la vente en ligne « Chasser le Corona » et de l'opus « This is the party », le label Werrason Music voit le jour officiellement », a écrit l'artiste sur son compte officiel Facebook.

Werrason Music est un label de production et de management des artistes. En plus de la vente des supports audio et vidéo, la structure se charge aussi de l'organisation des concerts sur le plan international et national ainsi que de la protection des droits des artistes. Mais aussi de l'enregistrement des œuvres, l'inscription et le suivi des artistes aux Awards internationaux et leur propulsion. Cette initiative est un coup de pouce que Werrason donne aux artistes congolais en général, et plus particulièrement, aux artistes en herbe en quête des producteurs professionnels.

Au regard de ce qui précède,



plus d'un chroniqueur de la musique congolaise saluent le fait qu'avec son propre label de production musicale, Werrason est sur les traces de ses collègues Koffi Olomide, FallyIpupa, Ferré Gola et Fabregas.

L'histoire nous renseigne que NgiamaWerrasona un parcours élogieux d'une trentaine d'années avec plusieurs singles, albums à succès et beaucoup de prestations scéniques de grande envergure à travers le monde. Nonobstant la crise sanitaire causée par la pandémie à coronavirus (Covid-19) qui n'épargne pas le secteur culturel congolais, Werrason est toujours d'actualité avec son dernier album « Formidable » pour lequel il continue à larguer des clips progressivement sur sa chaîne Youtube. Il devait normalement redémarrer sa tournée communale en prélude de son grand concert au stade des Martyrs.

B.J.D

De son vrai nom Kibinda Pembele, Karmapa dit « Prince de la rumba », est un chanteur congolais qui s'est toujours démarqué par ses compositions musicales caractérisées par des thèmes poignants. Depuis son premier disque « Je m'appelle toi » jusqu'à « Caligula », en passant par « Riposte » et « Le Millionnaire », il y a à manger et à boire dans chaque répertoire.

A chaque sortie dès ses opus, les chansons de Karmapa dérangent et ont toujours fait l'objet de polémique dans la société. A la fois provocateur et taquin, ce chanteur, qui s'illustre en « Grand Luambo Makiadi » en miniature, chante, peint et décortique la société à sa manière.

Dans chacune de ses compositions, le Prince de la rumba a toujours évoqué un message dénoncia-

«Etat de droit» de Karmapa un titre interpellateur

teur, fustigeant le comportement de certaines personnes dans la société. Il suffit de l'écouter à travers son titre le plus récent « Caligula » pour bien comprendre la démarche de Karpama dans la société. Son objectif principal ne vise que le changement des mentalités, pour un vrai développement et aussi l'amour entre les Congolais.

Après la chanson « Caligula » dont le contenu a fait l'objet d'une grande polémique dans le milieu des Congolais, le patron de l'orchestre Rive Droite 5ème K refait surface avec « Etat de droit », un nouveau tube. Cette œuvre est une interpellation directe aux acteurs politiques à mettre en œuvre la pensée idéologique



de feu Etienne Tshisekedi wa

Mulumba. Ce message s'inscrit à l'ère du changement d'un nouvel ordre politique prôné par le père de la démocratie qui martelait : « Le peuple d'abord ». Cette phrase, estime l'artiste, ne doit pas être comprise comme un simple slogan dans le marketing politique. Elle doit être pratiquée par le nouveau régime dirigé par un Président qui a beaucoup souffert et lutté pendant plus de 30 ans aux côtés de ce peuple.

A travers cette chanson, Le Karpama exhorte tous les acteurs politiques Congolais à instaurer un Etat de droit au bénéfice du peuple. Une belle inspiration saluée par les mélomanes et observateurs avertis. Car, ils estiment qu'à l'heure actuelle, la musique ne peut plus demeurer un simple objet ou moyen de divertissement ou d'ambiance.

B.J.D

Affaire sanction de la FIFA

«DCMP reste serein et concentré»

Après la sortie médiatique du manager du joueur malien, Ousmane Sangaré, qui a brandi la correspondance de la FIFA demandant aux immaculés de payer 94.000 dollars pour non-respect du contrat, la direction de la communication du club se dit serein.

Joint au téléphone par Media Congo (MCP), le vendredi 17 juillet 2020, le directeur de la communication de DCMP, Olivier Pengongo, a déclaré que le club avait déjà arrangé à l'amiable cette affaire avec Ousmane Sangaré. Ce

dernier est non seulement pris en charge par le club mais joue déjà avec l'équipe type de la saison.

« Il n'y a pas matière à débattre. Le joueur a déjà réintégré DcMP depuis février dans le respect strict de son contrat », a-t-il tranché, avant de charger la fédération nationale: il est question aujourd'hui que la Fecofa puisse seulement envoyer à la FIFA les preuves de l'existence du joueur au Congo pris en charge par DCMP. Le club paie déjà Ousmane Sangaré depuis juillet 2019", a conclu le Dircom du Daring Club Motema Pemba.

Ousmane Sangaré évolue au sein de DCMP depuis 2015 pour 4 saisons. Il réclamait en son temps le paiement de plusieurs mois d'arriérés de salaire que lui doit le club.

Présentement, cet attaquant malien est pris en charge par le comité de DCMP, dans le strict respect de son contrat.

Rappelons que le comité de direction de Daring Club Motema Pemba s'est fixé deux objectifs majeurs : gagner la Linafoot et atteindre au moins les demi-finales de la Coupe de la confédération. MCP

Eddy Mukuna élu président de la section foot

C'est officiel, Eddy Mukuna est désormais le président de la «Section foot» du Daring Club Motema Pemba de Kinshasa. Il remplace Ayi Idambituo au terme de l'assemblée élective partielle qui s'est tenue ce samedi 18 juillet. C'était au bureau du président de coordination, Vidiye Tshimanga.

Élu avec 100% des voix soit 14 voix sur 14 votants, Eddy va accompagner Vidye Tshimanga pour le bonheur des immaculés. C.S.



EDDY MUKUNA : «Nous allons faire un effort de remporter la Linafoot»

Les Immaculés du Daring club Motema Pemba de Kinshasa connaissent leur nouveau patron de la «section foot». Il s'agit du colonel de la police Eddy Mukuna, élu ce samedi 18 juillet 2020.

Aussitôt porté à ce poste,

Eddy Mukuna tient à promettre son soutien aux Daringmen pour la réussite des objectifs assignés à la saison prochaine.

« Nous devons nous battre pour réaliser les objectifs du président de la coordination. Pour cette année, nous allons faire un effort de

remporter la LINAFOOT et atteindre la demi-finale de la coupe d'Afrique. Nous allons tout faire pour éliminer des divisions dans notre équipe; je suis venu pour rassembler. » a dit, le nouveau patron de la section football, le Colonel de la Police Eddy Mukuna. Ces propos sont tirés chez nos confrères de Congoprofond.net. Eddy Mukuna vient de remplacer officiellement Ayi Idambituo. C.S.

TP Mazembe

Mputu évoque avec nostalgie son transfert raté à Arsenal et la rumeur OM

Pour le site officiel, Trésor Mputu s'est confié depuis sa maison, à Lubumbashi, où il passe ce temps de confinement. Le milieu de terrain a répondu à la sempiternelle question de son essai à Arsenal, qui n'aura pas abouti à une signature de contrat. Un rêve, avoue le joueur, visiblement nostalgique.

« À Londres, j'étais accompagné de mon aîné Salomon SK Della,

actuellement Directeur financier du club. J'y étais pour un test. Pour plusieurs raisons, nous n'étions pas arrivés à un accord. J'étais obligé d'abandonner mon rêve de jouer chez Arsenal », fait-il savoir.

Hormis les Gunners d'Arsenal, d'autres clubs du vieux continent ont courtisé Trésor Mputu, parmi lesquels ; Lille, Standard de Liège, et l'Olympique de Marseille. Alors que l'intérêt de l'OM pour le crack du



football congolais avait semblé aussi sérieux, Mputu révèle que ce n'était que des rumeurs.

« J'ai entendu parler de ça. J'ai même appris que leur ancien Président, le regretté Pape DIOUF en parlait, mais personnellement aucun dirigeant du club m'avait rapproché en ce sens. Si l'OM avait besoin de moi, il était plus simple de se renseigner auprès de mon club ou de moi-même », confie le joueur. Foot RDC

V.CLUB: Bestine Kazadi entre en fonction

C'est fait. Elue présidente de l'As Vita club depuis le 01 juillet dernier, Bestine Kazadi A PRIS officiellement les commandes. Elle vient ainsi de remplacer le Général Amisi dit Tango-Four. L'événement s'est passé au cours de la cérémonie de remise et reprise organisée au siège administratif du club dans la commune de la Gombe.

Après plus d'une décennie passée à la tête des Dauphins noirs Kinois, le Général Amisi laisse derrière lui une équipe dynamique et costaud sur la scène nationale qu'internationale Pour l'heureuse élue, la mission sera s'offrir aux moscovites une Coupe d'Afrique



dont elle en fait objectif. Rappelons-le, l'AS Vita jouera la Ligue des champions de la CAF la saison 2020-2021.

Ci-dessous voici l'équipe qui va diriger les moscovites pendant 4 ans respectives.

1. Président : Madame Bestine Kazadi;
2. Président Section Football : Ndunga Vicky;
3. Secrétaire Général : vacant;
4. Secrétaire Général Adjoint : Jean de Dieu Kimpepe
5. Trésorière : Lenzo Christine
6. Les 4 conseillers: Delou Mulumba, Baye NTita Richard, Tondo et Mbonde Mange Maria Cedrick Sadiki Mbala

Barcelone : Zidane réagit à la bombe lâchée par Messi !

La presse espagnole a lâché une petite bombe en indiquant que Lionel Messi pourrait quitter le FC Barcelone dans moins d'un an. Zinedine Zidane a réagi à ce coup de tonnerre et a expliqué qu'un départ de La Pulga serait une mauvaise nouvelle pour La Liga.



C'est le coup de tonnerre en Espagne et tout particulièrement au FC Barcelone : Lionel Messi aurait décidé de raccrocher les crampons en 2021 ! Effectivement, selon les informations de Manu Carreño, journaliste pour la Cadena SER, le capitaine du Barça aurait décidé de mettre un terme aux discussions avec le club autour d'une éventuelle prolongation et de terminer sa carrière suite à ce départ. Une véritable bombe qui fait déjà énormément de bruit en Espagne et même Zinedine Zidane s'est emparé de cette rumeur ! L'entraîneur du Real Madrid a donné son avis !

« Je ne sais pas ce qui va se passer. Nous ne nous attendons pas à cela parce que c'est dans cette Ligue et que nous voulons le meilleur ici. » a lancé Zinedine Zidane à la fin de la rencontre et de la victoire face à Getafe (1-0) jeudi soir, dans des propos rapportés par Ok Diario. Si Lionel Messi cause beaucoup de soucis au Real Madrid lors des Clasicos mais évidemment aussi tout au long des saisons, il reste tout de même une somptueuse vitrine pour La Liga, surtout depuis le départ de Cristiano Ronaldo à la Juventus en juillet 2018. Affaire à suivre...

Drogba disqualifié à la FIF : les ivoiriens donnent raison à Adebayor



La disqualification de Didier Drogba à la présidence de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) pour faute de parrainage a montré aux ivoiriens la fragilité de l'Union entre les anciennes gloires du football ivoirien. Une situation que Emmanuel Adebayor avait prévenu depuis 2014.

Didier Drogba ne sera pas candidat à la présidence de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) pour défaut de parrainage. Face à cette situation, les ivoiriens donnent raison au footballeur togolais Adebayor qui avait évoqué un problème de manque de solidarité au sein de la sélection ivoirienne. C'était à l'occasion d'un entretien réalisé par Daily Express et relayé par RFI en 2014, que le togolais fustigeait: « mais il n'y a pas de solidarité. Ils vont parler, rire et s'amuser ensemble, mais, le moment venu, ils oublieront de faire leur travail. Comment se fait-il que lors des quatre ou cinq dernières années ils n'ont pas gagné la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) ? Tout le monde veut passer pour le héros et c'est ce qui est en train de tuer la Côte d'Ivoire ».

rien. C'était à l'occasion d'un entretien réalisé par Daily Express et relayé par RFI en 2014, que le togolais fustigeait: « mais il n'y a pas de solidarité. Ils vont parler, rire et s'amuser ensemble, mais, le moment venu, ils oublieront de faire leur travail. Comment se fait-il que lors des quatre ou cinq dernières années ils n'ont pas gagné la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) ? Tout le monde veut passer pour le héros et c'est ce qui est en train de tuer la Côte d'Ivoire ».

Il aurait fallu six ans plus tard, pour mieux comprendre cette révélation de l'ancien capitaine de la sélection togolaise. Le refus de l'Association des Footballeurs Ivoiriens (AFI) de parrainer la candidature de l'ex-capitaine Didier Drogba le disqualifie officiellement sauf retournement de situation. Un acte qui a provoqué une colère bleue dans le rang de l'opinion publique.

Real Madrid : L'avenir de Sergio Ramos est réglé !

Après la victoire du Real Madrid contre Villarreal (2-1), synonyme de titre en Liga, Florentino Pérez et Zinedine Zidane ont directement interpellé Sergio Ramos pour son avenir alors que son contrat prend fin en juin 2021.

« Quoi que veuille le président, je suis ravi, j'aimerais terminer ma carrière ici. Je ne pense pas qu'il y aura de problèmes de ma part ou de celle du président ». Après le nouveau sacre obtenu par le Real Madrid en Liga, Sergio Ramos, dont le contrat prend fin en juin 2021, a fait le point sur son avenir. Et cela tombe bien puisque Florentino Pérez semble sur la même longueur d'onde. « Je suis sûr que Ramos terminera sa carrière au Real Madrid. Même si nous en parlons, cela ne changera pas, alors que tout le monde reste

tranquille. Il est plus qu'un capitaine. Il a dirigé l'équipe avec un formidable leadership », assure le président du Real Madrid.

Le Real se mobilise pour Sergio Ramos

Et bien évidemment, Zinedine Zidane tient le même discours. « C'est notre capitaine, notre leader. Le moteur de l'équipe, c'est lui. Chacun d'entre nous apporte quelque chose, mais il est le capitaine. Nous avons quatre capitaines avec Marcelo, Varane et Benzema, mais Sergio est notre référence. Mais c'est la référence de tout le monde. Chaque Madridista se sent représenté par Sergio Ramos, dans tous les sens », assure l'entraîneur merengue en conférence de presse.

Marche annulée à Lubumbashi

Le complot contre Katumbi enfin dévoilé

Prétendre aimer le Congo sans aimer le peuple congolais est une hypocrisie de mauvais goût, pire une perfidie. C'est cette approche du Fcc/Pprd que l'opposant Moïse Katumbi a rejetée en annulant en dernière minute la marche de Lamuka programmée le 13 juillet dernier. Et pour cause, le Pprd avait planifié un massacre généralisé dont le secret vient d'être dévoilé par ceux-là même qui étaient chargés d'exécuter la sale et macabre besogne. Les audios et autres échanges téléphoniques ont été mis sur la place publique.

Le fait de vivre dans l'eau ne peut transformer un crocodile en un tronc d'arbre. La carapace des ennemis du peuple congolais vient de fondre comme de la cire au soleil. Alors que la majorité des Congolais, à travers les organisations politiques et

de la société civile, projetaient des marches pour dire non aux iniques lois Minaku-Sakata, dans le Grand Katanga, les mauvais esprits attendaient le président d'Ensemble pour la république au tournant. Des groupes de jeunes ont été montés et armés pour commettre un massacre à grande échelle lors de ladite marche.

Selon les informations qui circulent sur la toile, ces exécutants d'une autre époque devaient porter des T-shirt frappés Lamuka afin de se fondre dans la foule des manifestants. Sauf que, Dieu les a confondus, à la dernière minute, c'est-à-dire la veille, ils apprennent l'annulation de la marche.

Quid ? Moïse Katumbi, avisé par plusieurs sources dont la Fondation katangaise, a décidé de ne pas envoyer la population katangaise à la

boucherie. Décision courageuse et salvatrice que beaucoup apprécient aujourd'hui à sa juste valeur. « Son inspiration a été divine », ont soutenu d'aucuns.

La mort dans l'âme, les criminels patentés se retournent vers leurs commanditaires ci-devant les autorités du Haut-Katanga, pour revendiquer leur dû malgré l'échec de l'opération. Il s'en suivra des promesses élastiques qui vont finir par lasser les tueurs à gages qui, à la lumière des documents mis en ligne, ont été félicités pour avoir exécuté des membres de l'Udps dont les corps ont été retrouvés dans certaines rivières de Lubumbashi.

La goutte qui fait déborder le vase serait cette demande des commanditaires de récupérer les T-shirt de Lamuka et autre « matériel » alors

qu'ils n'étaient toujours pas désintéressés.

Cette affaire pourrait indiquer de quel côté vient la violence observer depuis toujours à travers le pays. Bien plus, l'amour du Congo dont se targue le Pprd ne serait qu'une haine pour la population congolaise et une propension à profiter impunément des ressources naturelles de la Rd-Congo.

Ainsi, pour assouvir leurs appétits gloutons, il faut sacrifier des personnalités politiques qui prêchent le contraire. Parmi celles-ci figure Moïse Katumbi, principal opposant et président du parti politique Ensemble pour la république qu'ils cherchent par tous les moyens à étouffer dans l'œuf. Le malheur de ce dernier est d'avoir quitté la barque Pprd lorsqu'elle a amorcé la dérive.

Affaire Malonda, Minaku, Sakata

La police étouffe la marche du CLC

La police nationale congolaise a réussi à étouffer la marche de protestation du Comité Laïc de Coordination (CLC), hier dimanche 19 juillet 2020 dans la capitale. La colonne venue du très bouillonnant district de la Tshangu a été stoppée au niveau du quartier Debonhomme où dominait une cohorte des éléments de la police nationale. Des tirs de gaz lacrymogène ont dissuadé les jeunes déterminés pourtant à poursuivre la marche jusqu'au Palais du peuple.

La même situation avait été enregistrée dans la ville de Goma, devenue, avec Kinshasa, les bastions de protestations publiques dans ce pays. Il importe de reconnaître tout de même le manque

d'engouement pour la marche prévue le dimanche 19 juillet 2020. Pour deux raisons principales. La première tient à l'effet de fatigue consécutive aux deux précédentes manifestations signées Udps le 9 juillet et Lamuka le 13 juillet. Deuxième raison, l'opinion partage depuis quelques jours une information selon laquelle le Chef de l'Etat a déjà refusé de nommer Ronsard Malonda à la tête de la CENI, exigeant au préalable un consensus.

Pour cette raison d'aucuns avaient conclu à l'inutilité d'une pantalonade sur les artères publiques. Toutefois, le CLC avait déjà appêté un message à lire au point de rassemblement, dont le contenu ci-dessous.

Déclaration de la fin de la marche pacifique du 19 juillet 2020

Le CLC et les mouvements citoyens partenaires remercient l'ensemble de la population congolaise pour avoir pris part à la présente marche pacifique.

Ils expriment leur reconnaissance à l'archevêque métropolitain de

Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo et aux autorités de l'Eglise du Christ au Congo pour avoir accordé leur appui à cette initiative. Nos remerciements s'adressent aussi aux partis politiques et à toutes les forces

sociales qui ont pris une part active à la réussite de cette manifestation populaire par la mobilisation de leurs membres;

Notre revendication principale de ce jour est d'exprimer clairement notre refus et notre indignation de nous voir imposés des soi-disant nouveaux animateurs de la CENI, choisis de manière expresse parmi ceux qui portent impunément la lourde responsabilité de la débâcle des simulacres d'élections de 2018.

Un tel comportement est non seulement une manière d'accorder une prime au chaos électoral passé. Il est surtout une insulte à l'égard de notre peuple pour tant de sacrifices consentis jusqu'à payer au prix du sang le droit de

désigner librement ses représentants à tous les niveaux des char-

ges publiques électives.

Nous exigeons, avant toute désignation d'un quelconque nouvel animateur, d'abord l'audition et l'examen du rapport d'activités de l'équipe sortante de

la CENI y compris l'audit des comptes et des dépenses effectuées conformément à l'article 52 de sa loi organique. Nous exigeons ensuite la révision de cette loi de la CENI au vu des difficultés ou des déficiences qui seront constatées au regard des attentes des électeurs.

Une autre revendication majeure porte sur les propositions de lois scélérates sur la caporalisation de la magistrature qui ont été reportées à la

session du mois de septembre de l'Assemblée Nationale au lieu d'être soumises à un retrait inconditionnel et irrévocable.

Le CLC a accueilli avec joie la décision du président de la République de ne

pas cautionner l'entérinement irrégulier du candidat qu'on avait voulu imposer à la tête de la Ceni. Cette démarche va dans la bonne direction. Aussi, le CLC encourage-t-il le Chef de l'Etat à continuer de faire montre d'un sens élevé d'écoute des aspirations légitimes du peuple et surtout, à persévérer dans la même direction pour toutes les autres revendications ayant justifié notre mobilisation ainsi que celles des autres forces vives et politiques de la nation.

Pour sa part, le CLC et les mouvements citoyens partenaires tiennent à rassurer l'ensemble de notre peuple qu'ils restent mobilisés jusqu'à l'aboutissement de nos exigences par toutes les institutions de la République, notamment l'Assemblée Nationale. Vigilance citoyenne oblige !

Le CLC et ses partenaires se réservent le droit de renouer avec la rue, par d'autres marches pacifiques, si les revendications légitimes de notre peuple ne sont pas entendues jusqu'au bout.

Fait à Kinshasa, ce dimanche 19 juillet 2020.

Pour le Comité Laïc de Coordination
Le Coordonnateur National

Prof Isidore Ndaywel E Nziem